Diplôme de conservateur de bibliothèque

Quelle place pour les automates de prêt et de retour dans les bibliothèques publiques françaises ?

Analyse technique et stratégique

Sylvie GIER

Sous la direction de Alain CARACO Directeur des bibliothèques municipales de Chambéry



Remerciements

à l'ensemble des bibliothèques publiques contactées dans le cadre de cette étude, et en particulier à la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille.

à Alain Caraco pour ses conseils.

Résumé:

Apparues en 1996 dans les bibliothèques publiques françaises, les bornes de prêt et de retour automatisées constituent un des accès en libre-service à certaines fonctionnalités de la bibliothèque. A l'occasion d'une enquête nationale (septembre 2004-mars 2005) et d'une évaluation menée à la BMVR de Marseille (septembre-novembre 2004), cette étude décrit le contexte technique général, l'état d'équipement en automates et les interactions stratégiques de ces outils avec l'organisation des établissements.

Descripteurs:

Prêt (bibliothèques)--automatisation

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract:

Introduced in French public libraries since 1996, self check-in and out stations provide one out of several self-service facilities to some library functions. Through a national investigation (September 2004-February 2005) and a survey led in Marseille Public Library (September-November 2004), this study work describes the general technical background, the library equipment stage as well as strategic interactions of loans and returns automation with the library organization.

Keywords:

Library circulation and loans--automation

Sommaire

INTROD	UCTION	8
PARTIE	1 : DE L'INFORMATISATION À L'AUTOMATISATION	
COMPLÈ	ETE DE LA CIRCULATION DES DOCUMENTS	10
1. Inf	FORMATISATION DES TRANSACTIONS ET IDENTIFICATION AUTOMATIQUE	DES
DOCUMI	ENTS ET DES LECTEURS	10
1.1.	Historique	10
1.2.	Fonctionnalités d'un système de prêt automatisé	11
1.3.	Identification automatique des documents et des lecteurs	12
1.3	.1. Les codes-barres	12
1.3	.2. La reconnaissance optique des caractères	12
1.3	.3. Les étiquettes RFID (Radio Frequency Identification)	12
2. L'A	AUTOMATISATION COMPLÈTE DES TRANSACTIONS	16
2.1.	L'automate de prêt	16
2.2.	L'automate de retour	18
2.3.	Questions techniques avant implantation	20
2.3	.1. Environnement technique	20
2.3	.2. Compatibilité de l'automate avec le système d'identification	20
2.3	.3. Compatibilité de l'automate avec le système antivol	20
2.3	.4. Compatibilité de l'automate avec le SIGB	21
2.4.	Profil des produits et des fournisseurs de solutions automatisées	21
2.4	.1. Solutions proposées par les principaux fournisseurs	22
2.4	.2. Profil des principaux fournisseurs	24
PARTIE :	2 : UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE ENCORE PEU INTÉGR	ÉE
DANS LE	ES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES	30
1. EN	QUÊTE SUR L'ÉQUIPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES EN	
AUTOMA	ATES DE PRÊT ET DE RETOUR	30
1.1.	Méthodologie de l'enquête	30
1.1		
1.1	.2. Hypothèses, échantillon et protocole	31

1.1.3.	Autres sources d'information	34
1.1.4.	Retours de l'enquête	35
1.2. Rés	sultats de l'enquête : état des lieux	35
1.2.1.	Synthèse générale	35
1.2.1.	1. L'équipement en automates de prêt	35
1.2.1.	2. L'équipement en automates de retour	37
1.2.2.	Analyse spécifique concernant les bibliothèques équipées ou	ı ayant
un proje	et	37
1.2.2.	1. Caractéristiques du parc d'automates	38
1.2.2.	2. Modalités d'identification et d'antivol des documents	39
1.2.2.	3. Gestion des supports audiovisuels	40
1.2.2.	4. Gestion des liens automate / SIGB	41
1.2.2.	5. Implications financières de l'équipement en automates	42
2. ETUDE I	DE CAS: LA BMVR DE MARSEILLE	43
2.1. La	configuration technique retenue	43
2.1.1.	Identification et antivol des documents	43
2.1.2.	Caractéristiques de l'automate	44
2.1.3.	Coût et maintenance de l'installation	46
2.2. Imp	pacts sur l'automatisation des transactions	46
2.2.1.	Ergonomie de l'automate	46
2.2.2.	La gestion des documents spécifiques	46
PARTIE 3 : U	N OUTIL STRATÉGIQUE EN INTERACTION AVEC	
L'ORGANISA	ATION DES BIBLIOTHÈQUES	48
1. Autom	ATES ET AUTONOMIE DE L'USAGER	48
	notion de libre-service	
1.1.1.	Définition	
1.1.2.	Libre-service et bibliothèques	
1.1.3.	Libre-service et autonomie	
1.2. Les	limites du libre-service	
1.2.1.	Un public restreint	
1.2.2.	Un taux d'échecs important	
1.2.3.	Une médiation nécessaire	

1.3. Où se joue la participation de l'usager?	55
1.3.1. L'accompagnement des utilisateurs	
1.3.2. La participation du personnel	
1.3.3. L'espace de la transaction automatisée	
1.3.3.1. Implantation des automates	57
1.3.3.2. Signalétique	58
1.3.3.3. Ergonomie du poste de prêt automatisé et de la manipulation	n.58
2. Libre-service et contenu de travail du personnel	59
2.1. L'automate, assistant de gestion de la fonction prêt-retour	59
2.1.1. Un outil complémentaire pour améliorer la gestion des flux	59
2.1.2. Un outil qui accompagne la centralisation du prêt-retour	60
2.1.3. Un outil encore sous-utilisé pour être réellement pertinent	62
2.2. Vers une nouvelle répartition des tâches?	63
2.2.1. Bibliothécaire vs Automate	63
2.2.2. Les appréhensions du personnel	64
2.2.2.1. Les craintes liées à la perte d'emploi	64
2.2.2.2. Les craintes liées au contenu du travail	65
2.2.3. L'intégration de la participation de l'usager à l'organisation d	.u
travail	66
2.2.3.1. La mise en place nécessaire d'une évaluation	66
2.2.3.2. Le développement d'une démarche qualité	67
2.2.3.3. la construction d'un nouveau paradigme	67
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	70
BIBLIUGKAPHIE	/ U
TABLE DES ANNEXES	76

Introduction

Répétitives et absorbant une énergie importante du personnel, les manipulations liées au prêt et au retour des documents en bibliothèque constituent l'une des premières tâches que l'on a cherché à informatiser.

Avec le développement de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) proposant un module circulation et fondés sur l'identification automatique des documents et des lecteurs, les petites fiches d'emprunt complétées à la main sont progressivement remplacées par des postes informatiques, des codes-barres et des lecteurs optiques. Equipements récents, les automates de prêt et de retour vont plus loin en permettant l'automatisation de toute la transaction. Interfaçés avec le SIGB de l'établissement, ils fonctionnent avec les codes-barres mais connaissent un nouvel élan avec l'apparition de technologies de reconnaissance des documents comme le système RFID (Radio Frequency Identification).

A cet égard, le compte-rendu du 69^e Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) met l'accent sur l'automatisation des transactions de prêt et de retour comme « peut-être le changement majeur des prochaines années, un tournant comparable à celui de l'informatisation des catalogues et des transactions dans les dernières décennies du 20^e siècle »¹. Il présente notamment le cas de la bibliothèque entièrement automatisée de Singapour².

La première partie de ce mémoire évoque le contexte technique dans lequel s'insèrent les automates de prêt et de retour. Dans un deuxième temps, l'intégration de cette nouvelle technologie dans les bibliothèques publiques françaises est analysée à partir d'une enquête nationale menée de septembre 2004 à

¹ PONCE, Florence. Bibliothèques sans bibliothécaires. In : IFLA. Congrès (63 ; 2003 ; Berlin). La bibliothèque comme point d'accès : médias-information-culture [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004].

 $Disponible\ sur\ Internet: < http://www.cfifla.asso.fr/conferences/berlin/crboursiers 2003\ 2 corps.htm > 1000 and 100$

² LEK CHOH, Ngian. La B.S.B. ou la "bibliothèque sans bibliothécaire" (...): l'expérience de Singapour. In IFLA. Congrès (63; 2003; Berlin). La bibliothèque comme point d'accès: médias-information-culture [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004]. Disponible sur Internet: http://www.ifla.org/IV/ifla69/papers/050f trans-ngian-lek-choh.pdf>

février 2005 et de l'évaluation du service rendu par les automates de prêt à la BMVR de Marseille, réalisée à l'occasion du stage d'étude de septembre à novembre 2004³. Dans une troisième partie, l'étude s'attache plus particulièrement aux aspects stratégiques de cet outil nouveau qui suscite l'enthousiasme ou la méfiance et traduit l'évolution des services aux usagers et du métier de bibliothécaire.

³ **GIER, Sylvie.** Evaluation du service rendu par les automates de prêt du réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. Rapport de stage DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 2 vol.

Partie 1 : De l'informatisation à l'automatisation complète de la circulation des documents

A partir des années 1980, le développement de l'informatisation des transactions constitue la première étape de l'automatisation complète de la fonction prêtretour : si la manipulation est effectuée par le personnel, elle s'appuie sur un système d'identification automatique des lecteurs et des documents qui permet de fiabiliser et d'accélérer la transaction.

1. Informatisation des transactions et identification automatique des documents et des lecteurs

1.1. Historique

L'automatisation des bibliothèques remonte globalement aux années 1920, notamment aux Etats-Unis mais elle n'est véritablement apparue en France que vers la fin des années 1960 (procédé photographique, saisie phonique, carte perforée). En 1971, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) crée le Bureau d'automatisation des bibliothèques (BAB) mais les « bibliothèques sont longtemps restées hors de la mouvance technique d'une informatique en perpétuelle évolution »⁴. Au milieu des années 1970, des systèmes de prêt en temps réel commencent à apparaître. Ils restent cependant rudimentaires⁵. Avec le développement de la micro-informatique, c'est dans les années 1980 et 1990 qu'on

⁴ **DUCHEMIN, Pierre-Yves**. *L'art d'informatiser une bibliothèque* : guide pratique. Paris : Cercle de la Librairie, 2000. 587 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0784-3.

⁵Voir note précédente : pour certains, « la transaction est réalisée au bureau de prêt par saisie manuscrite sur des bordereaux périodiquement transmis à une opératrice qui ressaisit les informations en machine ; dans le meilleur des cas, la transaction de prêt est enregistrée dans l'heure qui suit sa réalisation (...) Il est encore impossible de disposer d'un fichiers des lecteurs et d'un fichier bibliographique des ouvrages dans lesquels on pourrait puiser l'information nécessaire à la génération de la transaction de prêt ».

assiste à un important mouvement d'informatisation : 62 % des communes de plus de 10 000 habitants s'informatisent (dont 95,8 % des communes de 50 000 à 100 000 habitants) et beaucoup font le choix d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), au lieu d'un logiciel « maison »⁶. Face à l'évolution inégale des SIGB, un mouvement de ré-informatisation se présente à la fin des années 1990, le plus souvent sur la base du modèle client/serveur.

1.2. Fonctionnalités d'un système de prêt automatisé

Assimilable à de la gestion de stock, la fonction prêt-retour n'est pas « une fonction purement bibliothéconomique et c'est sans doute pourquoi (...) et à cause des tâches répétitives qui la constituent [que] cette fonction fut la première fonction bibliothéconomique à être automatisée »⁷.

Un système de prêt-retour informatisé met en relation des entités bibliographiques (documents), des entités lecteurs et d'autres types de données (gestion des amendes, statistiques) en générant un fichier transitoire rassemblant les transactions effectuées⁸. Il dispose généralement des fonctionnalités suivantes :

Prêt

Prolongation du prêt

Contrôle du retour des documents prêtés

Réservation de documents

Identification des documents non retournés dans les délais

Lettres de rappel

Gestion des prêts exclus (précieux, réparation)

Gestion des amendes

Impression de listes et de données statistiques

⁶ FRANCE. Direction du livre et de la lecture. L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1998 / Ministère de la culture et de la communication , DLL. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998, 48 p.

⁷ Voir note 4, p.10.

⁸ JACQUESSON, Alain. L'informatisation des bibliothèques: historique, stratégie et perspectives. Paris: Cercle de la Librairie: 1995. 362 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0604-9.

1.3. Identification automatique des documents et des lecteurs

1.3.1. Les codes-barres

Le système d'identification le plus répandu est le code-barres unidimensionnel ou linéaire, dont la lecture se fait au moyen d'un laser optique (douchette, stylo, scanner) relié au clavier du terminal de prêt. Mise en œuvre en 1972 par Gencod, cette technologie précurseur dans le domaine de l'identification, ne permet cependant pas le stockage d'un grand nombre de données. Les premiers stylos optiques lecteurs de codes-barres font leur apparition à la Bibliothèque municipale d'Evry en 1975.

1.3.2. La reconnaissance optique des caractères

L'identification peut également se faire par OCR (Optical Character Recognition), à partir d'une séquence de caractères lisible par stylo optique.

1.3.3. Les étiquettes RFID (Radio Frequency Identification)

Actuellement, on assiste au développement d'un nouveau système d'identification d'objet par fréquence radio, dont les domaines d'application sont très variés (péages d'autoroute, accès de parking, traçabilité de produits dangereux, cartes à puces sans contact utilisées dans les transports en commun...). Apparues dans le monde des bibliothèques au milieu des années 1990, les étiquettes RFID équiperaient déjà plus de 100 millions d'ouvrages dans le monde, selon l'un des fournisseurs. Bibliotheca-rfid⁹.

- Composants

L'étiquette RFID se compose d'une puce électronique en silicium, sur laquelle on peut coder des informations, et d'une antenne généralement en cuivre. Celle-ci est

_

⁹ Bibliotheca [en ligne]. [réf. du 18 novembre 2004]. Disponible sur Internet : http://www.bibliotheca-rfid.com

déposée sur l'étiquette grâce à des ultrasons. Elle peut également être imprimée par sérigraphie à l'aide d'encres conductrices, ce qui réduit le coût des étiquettes.

- Fonctionnement

L'étiquette RFID, appelée également « tag » ou « transpondeur », est activée par un signal radio émis par un lecteur composé lui-même d'une carte électronique et d'une antenne. Dans le cadre des étiquettes RFID fonctionnant à basse ou haute fréquence, c'est plus précisément le champ électromagnétique créé par l'antenne du lecteur et l'antenne de l'étiquette qui alimente l'étiquette et active la puce. Cette dernière éxécute les programmes pour lesquels elle a été conçue, transmet les informations qu'elle contient au lecteur, qui les transforme en code binaire.

Il existe 3 grands types de fréquences : les basses fréquences (100 à 500 kHz, avec une distance de lecture de quelques centimètres), les hautes fréquences (10 à 15 MHz avec une distance de lecture de 50 à 80 cm) et les très hautes fréquences (850-950 MHz à 2,4-5,8 GHz pour une distance de lecture de un à plusieurs mètres). Les étiquettes les plus utilisées actuellement sont les EPC (Electronic Product Code) qui fonctionnent avec une fréquence de 13,56 MHz (Norme ISO 14443). Ce sont celles qui équipent les documents des bibliothèques.

Les « tags » RFID pour les bibliothèques se présentent sous la forme d'une feuille de plastique insérée dans une étiquette autocollante (voir Photo 1 : Etiquette RFID) décrite dans le fascicule de documentation de l'Association française de normalisation (AFNOR FD Z63-500, décembre 1998). En revanche, si la fréquence et l'aspect des étiquettes RFID pour bibliothèques sont normalisés, le contenu des étiquettes ne l'est pas (pas de structuration a priori des données –titre, nom de la bibliothèque, auteur...).

Les étiquettes RFID dites « passives » fonctionnent en lecture seule (comme les codes barres) et ne disposent pas de leur propre source d'énergie, qui est entièrement fournie par le lecteur. Bon marché, elles ont une durée de vie quasi illimitée, sont réinscriptibles et constituent la majeure partie du marché des

étiquettes. Il existe des étiquettes RFID « actives », alimentées par une pile interne extra-plate. Elles peuvent émettre des données de manières autonome. Plus coûteuses, elles ne dépassent pas 10 ans d'âge.



Photo 1: Etiquette RFID

- Avantages et inconvénients¹⁰:
 - Lecture à distance des informations sans visibilité obligatoire de l'étiquette : elle permet ainsi de ne pas avoir à positionner le document de manière spécifique lors des opérations de prêt et de retour et d'identifier des documents sans les extraire de leur coffret, permettant ainsi de traiter un volume de prêts plus important avec un personnel réduit.
 - Identification et protection des documents contre le vol : parallèlement, il est possible de charger la puce d'autres types d'information que celles de

_

¹⁰ Pour un comparatif détaillé des avantages et inconvénients de la RFID par rapport aux codes-barres, on pourra se reporter à l'article de Jean-Paul ROUX-FOUILLET:

ROUX-FOUILLET, Jean-Paul. Les puces envahissent les bibliothèques. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°6, p. 66-70.

l'exemplaire, en créant notamment une fonctionnalité antivol, qui serait en état activé ou désactivé.

- Risque de collision de lecture : dans le cadre de hautes fréquences, un lecteur peut lire plusieurs « tags » dans son champ de lecture. Pour réduire les chances que deux « tags » émettent en même temps, les tags utilisent un protocole anti-collision pour contrôler la fenêtre de temps durant laquelle chacun répond.
- Inégale compatibilité des systèmes RFID entre eux : il n'existe pas de standards internationaux, sauf dans quelques domaines (transport d'animaux) et tous les fabricants ou prestataires n'utilisent pas forcément les mêmes fréquences. Cette absence de normalisation a d'ailleurs jusqu'à présent limité le développement de la RFID. EPCglobal est un organisme qui travaille sur une proposition de standardisation internationale afin de créer un système de distribution homogène des identifiants.
- Coût de fabrication encore élevé des étiquettes : le prix, relativement élevé
 à la fin des années 1990 (environ 1 €), a cependant bien baissé. En 2005, un
 « tag » passif coûte entre 0,30 € de 0,50 €¹¹.
- Sensibilité de l'étiquette : l'échange des données entre lecteur et tag est perturbé par la présence de métal.

- Prospective:

A l'heure actuelle, le prix de la technologie RFID reste élevé par rapport aux codes-barres et l'évolution technologique de ces étiquettes n'est pas encore tout à fait mature. Par ailleurs, l'impact des ondes radio sur la santé reste à l'étude. Les étiquettes RFID sont également en concurrence avec les codes-barres bi-

.

¹¹ **SERIOT, Nicolas**. Les systèmes d'identification radio (RFID): fonctionnement, applications et dangers [en ligne]. Travail de diplôme. Yverdon (Suisse): Ecole d'Ingénieurs du Canton de Vaud EIVD, 2005 [réf du 3 février 2005]. Disponible sur Internet: http://seriot.ch/fichiers/eivd/rfid/rfid.pdf

dimensionnels pouvant stocker plus d'informations, dont le marché continue de progresser.

Selon une étude du Yankee Group, le marché actuel des étiquettes RFID progresserait cependant de 20 à 30 % par an, avec une prédominance pour les USA et le Canada (50% du marché actuel), l'Europe se situant autour de 35 % et le reste étant absorbé par les marchés Asie-Pacifique. Pour les industriels, cette technologie devrait remplacer le code-barres, surtout avec l'arrivée de polymères conducteurs imprimables (antenne et circuits) qui feront baisser significativement le prix des étiquettes RFID (prix inférieur à 0,05 €). La recherche sur la fabrication des puces se développe aussi, notamment la production en volume de puces en plastique¹².

2. L'automatisation complète des transactions

2.1. L'automate de prêt

Un automate de prêt est un équipement qui permet à l'usager d'enregistrer luimême un prêt de documents à l'aide de sa carte de lecteur dans le cadre d'un échange d'informations entre la console de prêt et le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB).

L'enregistrement s'effectue de la manière suivante : la console de prêt est déposée sur une table (accessible à tout lecteur) ou intégrée au mobilier de la bibliothèque. Elle affiche des indications de procédure sur un écran. Le lecteur positionne sa carte de lecteur sur la machine selon les indications : la carte est identifiée par un lecteur laser de codes-barres ou un lecteur RFID. La machine se met alors en liaison avec le logiciel de gestion de prêt (protocole NCIP ou SIP) . Le lecteur présente le livre à emprunter sur la platine (un seul à la fois). La validité de la demande de prêt est contrôlée. S'il n'y a pas de problème, le prêt est enregistré et

Disponible sur Internet: http://cerig.efpg.inpg.fr/memoire/2004/rfid.htm

¹² CAVEL, Sarah et MILLET, Claire. Les étiquettes RFID [en ligne]. Mémoire de 2^e année. Grenoble : INP Grenoble EFPG, 2004. [réf. du 8 septembre 2004].

la platine neutralise le marquage magnétique de protection contre le vol du livre ou désactive la fonction antivol de l'étiquette RFID. Un ticket est émis par une imprimante couplée à la console : elle confirme au lecteur les opérations effectuées et la date de retour des documents.



Photo 2 : Automate de prêt de la Médiathèque d'Orléans (3M)

Si le lecteur est en retard ou en situation de pénalité, la machine refuse l'opération. Si la carte est oubliée sur la platine, elle est désactivée après un certain temps (paramétrable) afin d'éviter qu'elle soit utilisée par un tiers.

Une des premières expériences d'automatisation des transactions de prêt en bibliothèque a eu lien en 1996 dans le cadre du projet d'équipement de la médiathèque de Roanne. Cependant, le prototype mis au point par la société d'automatisme industriel NOVILOIRE en association avec le fournisseur d'antivol SERMME n'a jamais pu être réellement mis en service¹³. Le premier véritable automate de prêt a été implanté par la société 3M au SCD de Lyon 3 en 1996¹⁴.

2.2. L'automate de retour

La gestion automatisée des retours peut être une fonctionnalité déjà intégrée dans l'automate de prêt. Dans ce cadre, le lecteur effectue ses retours en sélectionnant la fonction adéquate et dépose les ouvrages concernés dans un chariot mis à disposition à côté de l'appareil. Pour certaines machines plus sophistiquées, un pré-tri de certains documents est possible, les documents à retirer du circuit (réservés...) étant conservés dans un réservoir de l'appareil.

Le choix peut être fait d'un appareil spécifique, distinct de l'automate de prêt, situé à l'intérieur de la bibliothèque ou accessible de l'extérieur. Dans ce dernier cas, il peut être installé dans le sas d'entrée de la bibliothèque à la manière d'un distributeur bancaire, la carte de lecteur permettant le contrôle d'accès. Il peut également être encastré dans la façade extérieure mais constitue une solution plus exigeante (vandalisme, risque de feu ou d'intempéries) Ces deux systèmes, accessibles 24h sur 24 impliquent une logistique de tri, une surface importante et une surveillance constante. La taille des documents retournés peut être limitée en fonction des dimensions de la trappe de retour.

En fonction des retards ou des amendes impayées éventuelles, la carte du lecteur peut être bloquée tant que les pénalités ne sont pas réglées.

Ce type de système, qui modifie en temps réel les informations de la base de données, ne doit pas être confondu avec les « boîtes de retour » : également

¹³ Le procédé automatisé consistait à démagnétiser l'antivol de chaque document emprunté en contrecollant une étiquette par dessus, de manière à permettre à l'usager de passer les portiques de détection.

¹⁴ PIASER, Gérard. Installation d'une console de prêt automatisée à la bibliothèque de 1^{er} cycle Droit-AES du SCD de Lyon III. Projet professionnel personnel de bibliothécaire. Villeurbanne : IFB, 1994, 10 p.

accessibles 24h sur 24, celles-ci fonctionnent en fait comme de simples « boîtes à lettres » qui sont ensuite vidées et traitées par les agents de la bibliothèque. Face au risque d'entassement et de vol des documents de l'extérieur (quand la boîte est trop pleine), elles peuvent cependant être mécanisées. Ainsi, la Bibliothèque municipale de Limoges a mis en place depuis mai 2003 un système de boîte à livres dans le cadre d'un projet pédagogique avec les élèves de BTS domotique et automatismes industriels d'un lycée du secteur (chariots sur rails, tapis roulants, différentes trappes selon la taille des documents) mais n'a pas souhaité coupler le retour physique des documents à l'enregistrement automatique de la transaction de retour dans la base de données¹⁵.



Photo 3 : Automate de prêt et de retour MARK 3 Twin, proposé par Codeco

¹⁵ **DUPERRIER, Alain**. Projet 5 : pratiques innovantes (mise à jour décembre 2003) [en ligne]. In : **ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES DE FRANCE**. *Projets*. [réf. du 23 avril 2004].

2.3. Questions techniques avant implantation

2.3.1. Environnement technique

Choix de l'implantation : y a-t-il possibilité d'installer prise électrique et liaison vers le SIGB (connexion réseau) sur le lieu retenu ? Y a-t-il voisinage avec un appareillage magnétique et informatique qui pourrait créer des interférences ?

2.3.2. Compatibilité de l'automate avec le système d'identification

Le lecteur de codes- barres est-il capable de lire plusieurs types de codes-barres ? Faut-il envisager un rééquipement éventuel du fonds en fonction de la position du lecteur laser de codes-barres (ex : codes-barres page de couverture en bas à gauche, vertical, parallèle au dos du livre à 1 ou 2 cm du bord pour les automates 3M) ou du type de support à identifier (ex : avec l'option vidéo 3M, les supports VHS doivent être équipés d'un code-barres sur le boîtier et d'un autre dupliqué sur la cassette).

Dans le cadre d'une transition envisagée vers la technologie RFID, l'automate estil compatible avec un système d'identification par codes-barres <u>et</u> par RFID ?

2.3.3. Compatibilité de l'automate avec le système antivol

Compte-tenu du système antivol utilisé, quels documents pourront être empruntés ou retournés à l'automate ? (ex : l'usage de surboîtiers pour les CD, cassettes VHS et DVD écartent ces supports d'une transaction par automate).

Dans le cadre d'une transition envisagée vers la technologie RFID, l'automate estil compatible avec un système d'antivol électromagnétique et RFID ?

2.3.4. Compatibilité de l'automate avec le SIGB

L'automate est-il compatible avec le système de gestion informatisée ? Si ce n'est pas le cas, le développement d'une interface automate/SIGB est-il prévu ? Son coût est-il inclus dans le montant de l'automate ?

Dans le cadre d'une ré-informatisation globale de la bibliothèque, la compatibilité de l'automate avec le système de gestion informatisée est-elle précisée dans le cahier des charges joint à l'appel d'offres ?

2.4. Profil des produits et des fournisseurs de solutions automatisées

2.4.1. Solutions proposées par les principaux fournisseurs

Fonctions automatisées	Technologie utilisée (antivol / identification)		
	électromagnétique	électromagnétique + option RFID	RFID
	code-barres	code-barres + option RFID	RFID
Prêt et retour	Axiell (BiblioBar)	Axiell (TorNeo)	Bibliotheca-rfid(BiblioSelfcheck)
	3M (5210 et 6210)	3M (7210)	3M (8210)
	Codeco (MARK 3 Standard,	Codeco (Mark 3 Hybrid)	Nedap (Bibliochecker)
	Twin, handicap/children).	Plescon (Dual self check system)	
Prêt	Axiell (TorMini et Olga)	Axiell (TorOut)	Plescon
	Ident (SD 9.3)	PV Supa (LibMaster)	Checkpoint Systems (ILS Patron
		VTLS (Fastrac Selfcheck)	SelfCheckout: antivol RFID
		GIS (PolarisExpressCheck)	fonctionne avec imprimés. Pour
		Plescon	l'audiovisuel (voir 2.4.2).
		Cybernétix	Ident (ID-AEL-CS1)
			PV Supa (Libmaster)
			VTLS (Fastrac RFID)
			GIS (PolarisExpressCheck)

Retour et stockage documents				
A l'intérieur de la bibliothèque		PV Supa (LibRetto ARS-2: avec	vec PV Supa	
c		classement documents réservés/non	(LibRettoManual Return)	
		réservés).	Plescon	
		PV Supa (LibRetto Manual Return)	Bibliotheca-rfid (BiblioReturn)	
		Plescon (ajout casier de stockage)	Nedap (Check-in: conserve	
		Axiell (TorReturn: documents	réservés/livres avec pénalités).	
		réservés ou avec options de tris		
		pré-définies conservés dans		
		l'appareil, les autres rendus au		
		lecteur pour dépose sur chariot).		
		VTLS (FastracBookreturn)		
A l'intérieur ou à l'extérieur	Codeco (Mark 4 Standard)			
A l'extérieur de la bibliothèque		Axiell (TorIn et Tor Twin version		
		identification RFID).		
		Cybernétix		
Tri documents retournés	Codeco (Mark 10 Sorting	PV Supa (Libretto ModularSorter	Nedap (RFID AutoSort	
	Module : tous supports).	1-254 et LibRetto 6-12 Linear	System: tous supports sauf	
		Sorter).	cassettes VHS et audio).	
		VTLS (Fastrac Sorting System)		

2.4.2. Profil des principaux fournisseurs

Société	Profil de la société	Spécificités
3M (USA)	Antivol pour bibliothèques.	Propose une option de démagnétisation des cassettes vidéo
Vente France : 3M France	Implanté depuis 30 ans (leader).	VHS intégrée à l'automate.
<pre><www.3m-bibliotheques.com></www.3m-bibliotheques.com></pre>	<u>Références</u> :	
	« plus de 4000 références dans le	
	monde ».	
	<u>Partenaires</u> :	
	a racheté Sermme en 2001.	
Cybernétix (France)	robotique et automatisme industriel.	L'enregistrement et la démagnétisation des ouvrages ne sont
Marseille	<u>Références</u> :	pas simultanées (2 étapes). Cela permet une détection antivol
<www.cybernetix.fr></www.cybernetix.fr>	BMVR de Marseille.	renforcée mais a des répercussions sur l'ergonomie et
	<u>Partenaires</u> :	l'utilisabilité de la machine.
	Ask (étiquettes RFID).	
	Sensormatic (portiques antivol).	

Société	Profil de la société	Spécificités	
Axiell (Suède)	Solutions pour bibliothèques.	Hormis pour TorNeo et Bibliobar, le design des automates isole	
<www.axiellbookit.com></www.axiellbookit.com>	<u>Références</u> :	la phase d'identification et de démagnétisation à l'intérieur de	
	Fresnes, Asnières (projet).	la machine sans perturbation de l'utilisateur et en minimisant le	
		risque de fraude (<u>un seul document à la fois</u>).	
Bibliotheca-RFID (Suisse)	RFID pour bibliothèques.	- étiquette vidéo qui résiste à de fortes chaleurs.	
Vente France : <i>EKZ</i>	Créé en 2002.	- protection RFID antivol CD-DVD : étiquette de renforcement	
<pre><www.bibliotheca-rfid.com></www.bibliotheca-rfid.com></pre>	<u>Références</u> : 4 bibliothèques	qui « booste » le signal radio afin d'atteindre une distance	
	équipées en boîtes de retour et 29	optimale entre les portiques de détection et se colle directement	
	en automates de prêt en Suisse	sur le CD. Pallie les effets de la forte teneur en métal des	
	(Winterthur), Autriche (Vienne),	coffrets audiovisuels.	
	Pays-Bas, Belgique, Allemagne,		
	Grande-Bretagne, USA.		
Checkpoint Systems Inc (USA)	sécurité pour commerce de détail	- protection RFID antivol CD-DVD: surboîtier muni d'un	
Vente France: Checkpoint France	et chaînes d'approvisionnement.	antivol RFID qui peut être enlevé par l'usager (station de	
<pre><www.checkpointlibrary.com></www.checkpointlibrary.com></pre>	+ une branche « bibliothèques ».	traitement « intelligent unlocking unit » disposé près de	
	Créé en 1969.	l'automate de prêt) après l'enregistrement du prêt.	
	Références: USA (Oxford),	- accompagnement de l'usager : avec un assistant de transaction	
	Suède, Allemagne, Canada,	automatisée (Checkview) qui permet à un agent de réguler 4	
	France (Maizières-lès-Metz).	automates et aider un usager à finir sa transaction.	

Société	Profil de la société	Spécificités
	Partenaires :	
	A racheté Meto, une société	
	spécialisée dans les systèmes	
	antivols.	
Nedap (Pays-Bas)	Sécurité, gestion des accès.	étiquette RFID CD-DVD qui « booste » le signal radio.
Vente France : NedapFrance	Crée en 1929. Nedap France créé	
<www.nedap.fr></www.nedap.fr>	en 1997.	
	<u>Références</u> :	
	Pays-Bas (Haarlem, Barneveld).	
Ident (Allemagne)	Identification pour le commerce,	
Vente France: Ident Paris	l'industrie et les services.	
<www.identag.net></www.identag.net>	<u>Références</u> :	
	Pau (projet).	
	<u>Partenaires</u> :	
	Tagsys (puces RFID).	
	Dialoc-Id(antivol électromagnéti-	
	que et radiofréquence).	

Société	Profil de la société	Spécificités
Codeco (Danemark)	Automatisme industriel. A partir	automate de prêt adapté pour les handicapés et les enfants
Agences en Suède, en Allemagne,	de 1989, se tourne vers les	(Mark 3 Handicap/Children)
au USA et au Canada (sous le	bibliothèques.	
nom de Libramation).	<u>Références</u> : Danemark (400	
< <u>www.codeco-library.com</u> >	bornes automatisées installées),	
<www.libramation.com></www.libramation.com>	Suède, Allemagne, Pays-Bas,	
	USA, Canada.	
PV Supa (Finlande)	Automatisme industriel.	
<www.pv-supa.fi></www.pv-supa.fi>	Créé en 1994.	
Plescon (Royaume-Uni)	Spécialisé dans les solutions	Pour chaque modèle d'automate de prêt, propose 3 versions :
<www.plescon.co.uk></www.plescon.co.uk>	antivol pour bibliothèques.	posé sur table; point libre-service « debout »; adapté
	Existe depuis plus de 25 ans.	handicapés et enfants.
VTLS (USA)	Automatisation des bibliothèques	Vient de sortir une nouvelle version de Fastrac Self check
<www.vtls.com></www.vtls.com>	avec 3 divisions: Virtua (SIGB),	station 2.0 dédiée à la RFID.
	Vtrax (RFID) et Digital Asset.	
	<u>Partenaires</u> :	
	Tagsys (RFID)	

Société	Profil de la société	Spécificités
GIS (USA)	Automatisation des bibliothèques	Vient de sortir un automate de prêt complètement intégré au
<www.gisinfosystems.com></www.gisinfosystems.com>	avec le SIGB Polaris.	SIGB Polaris et permettant de ne pas recourir à un protocole de
	<u>Références</u> :	communication avec le système de gestion (SIP 2, NCIP). Ceci
	Fayetteville Public Library	implique cependant d'avoir le même fournisseur de SIGB et de
	(USA).	station de prêt automatisé.
	<u>Partenaires</u> :	
	Bibliotheca-rfid (RFID).	

Cette liste a été établie à partir des références fournies sur le site de l'IFLA¹⁶,

l'analyse des sites internet des fournisseurs (indiqués dans les tableaux précédents)

et la consultation de deux sites généraux proposant des ressources en anglais sur

l'automatisation des bibliothèques¹⁷.

Les fournisseurs d'automates sont généralement des intégrateurs qui proposent des

solutions globales pour les bibliothèques en rassemblant les équipements de

différents fabricants spécialisés (portiques de détection; antivols; étiquettes et

terminaux RFID: Texas Instruments, Philips, Ask, Tagsys, Gemplus, Stella

Electronics...). Ils peuvent être eux-mêmes fabricants d'équipements (ex :

3M/Sermme) ou fournisseurs de SIGB (ex : VTLS, GIS).

Technologies récentes implantées en France depuis 1996, les automates de prêt et

de retour constituent un nouveau périphérique du système intégré de gestion de

bibliothèque. Nous verrons successivement quelle est leur place dans l'équipement

informatique des bibliothèques françaises (Partie 2) et leur rôle dans l'organisation

des services de la bibliothèque (Partie 3).

¹⁶Voir note 1, p. 8.

¹⁷Library Technology Guides [en ligne]. [réf. du 12 janvier 2005].

Disponible sur Internet : http://www.librarytechnology.org

Biblio Tech Review: Information Technology for Libraries [en ligne]. [réf. du 12 janvier 2005].

Disponible sur Internet : http://www.biblio-tech.com

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

Partie 2 : une nouvelle technologie encore peu intégrée dans les bibliothèques françaises

Afin de mesurer l'équipement des bibliothèques publiques françaises en automates de prêt et de retour, notre étude s'est fondée sur l'enquête nationale menée de septembre 2004 à mars 2005 auprès d'un échantillon de bibliothèques publiques, ainsi que sur les conclusions tirées de l'évaluation du service rendu par les automates de prêt de la BMVR de Marseille effectuée de septembre à novembre 2004¹⁸. La liste des bibliothèques équipées ou ayant un projet d'équipement est disponible (Annexe 4), ainsi que les résultats bruts de l'enquête (Annexe 3), la liste des bibliothèques contactées (Annexe 1) et le questionnaire d'enquête (Annexe 2).

1. Enquête sur l'équipement des bibliothèques françaises en automates de prêt et de retour

1.1. Méthodologie de l'enquête

1.1.1. Données initiales et objectif de l'enquête

D'après la dernière évaluation réalisée par la Direction du Livre et de la lecture, trois bibliothèques municipales (BM) et une bibliothèque départementale (BDP) disposaient de bornes de prêt automatisées en libre service en 1998¹⁹. A ce jour, aucune étude n'a cependant réactualisé ces données. Parallèlement, l'enquête

¹⁸ GIER, Sylvie. Evaluation du service rendu par les automates de prêt du réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. Rapport de stage DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 2 vol.

¹⁹ **FRANCE. Direction du livre et de la lecture.** L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1998 / Ministère de la culture et de la communication , DLL. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998, 48 p.

statistique générale auprès des bibliothèques universitaires (BU)²⁰ n'aborde pas la question du prêt automatisé. Compte-tenu de l'absence de données récentes sur le sujet, la première étape de l'étude consiste à évaluer l'état actuel et l'évolution à prévoir du parc d'automates des bibliothèques publiques françaises à travers une enquête nationale (voir Partie 2 ; 1.2). Cependant, une analyse plus stratégique doit également approfondir les modalités d'implantations des automates dans les bibliothèques et leur répercussions sur l'organisation des établissements (voir Partie 3).

1.1.2. Hypothèses, échantillon et protocole

Au sein des 4000 bibliothèques municipales recensées par la Direction du livre et de la lecture (DLL)²¹, les établissements des villes de plus de 10 000 habitants sont les plus susceptibles de s'équiper ou d'avoir le projet de s'équiper en automates de prêt et de retour, soit 874 bibliothèques. Parmi celles-ci, 125 bibliothèques desservant des communes ou des groupements intercommunaux de plus de 50 000 habitants constituent la cible principale de l'étude²². Il peut être également intéressant d'interroger les 97 Bibliothèques Départementales de Prêt²³ : en effet, l'une d'entre elles était équipée d'une borne libre-service selon l'étude DLL de 1998. Par ailleurs, certaines de ces structures s'appuient sur des « médiathèques de pays » ouvertes aux bibliothèques-relais et au public final et pourraient par là même être sensibles à l'intérêt de transactions automatisées. Afin d'avoir une vision d'ensemble, il paraît important d'analyser conjointement l'équipement en automates des établissements documentaires universitaires, équipement qui a pu

²⁰ FRANCE. Direction de l'enseignement supérieur. Annuaire des bibliothèques universitaires 2001: résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques et services documentaires des établissements de l'enseignement supérieur / Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, DES. Paris: La Documentation française, 2003. 119 p. ISBN 2-11-005440-9

²¹ **FRANCE. Direction du livre et de la lecture.** Adresses des bibliothèques publiques [en ligne]. Paris : Direction du livre et de la lecture, 2004 [réf. du 23 août 2004].

Disponible sur Internet: http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm

²² ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES DE FRANCE. Statistiques [en ligne]. [réf. du 23 août 2004].

 $Disponible\ sur\ Internet\ :<\!http://www.adbgv.asso.fr/index.php?page=classement-population>$

²³ ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE PRÊT. Les bibliothèques départementales [en ligne]. [réf. du 23 août 2004].

 $Disponible\ sur\ Internet: <\!\!http://www.adbdp.asso.fr/lesbdp/listebdp.htm\!\!>$

accompagner la vague importante de nouvelles constructions liées au plan Université 2000.

Les échantillons et le protocole retenus sont les suivants :

- Echantillon A: 123 BM (villes de plus de 50 000 habitants)²⁴

Parmi les 125 bibliothèques desservant des communes ou des groupements intercommunaux de plus de 50 000 habitants, 99 bibliothèques disposant d'une adresse électronique dans les répertoires DLL ou ADBGV sont destinataires d'un questionnaire²⁵ par courriel dans la semaine du 18 au 25 septembre 2004. Une relance générale est faite par courriel entre le 6 novembre et le 23 novembre 2004. En l'absence d'adresse électronique, une enquête téléphonique est menée auprès de 21 bibliothèques (France métropolitaine uniquement) et suivie, le cas échéant, d'un envoi de questionnaire par courriel (4 bibliothèques). Pour 3 bibliothèques, le questionnaire est rempli après entretien ou correspondance directe avec la direction de l'établissement hors du calendrier des envois évoqués précédemment.

- Echantillon B: 749 BM (villes de 10 000 à 50 000 habitants)

Pour les 749 bibliothèques des villes de 10 000 à 50 000 habitants, un message électronique est envoyé à deux reprises *via* la liste de discussion professionnelle Biblio-fr le 22 septembre et le 10 octobre 2004. Ce message est assorti d'un rapide questionnaire permettant de déterminer l'équipement ou non de ces bibliothèques en automates de prêt-retour. Il est suivi le cas échéant de l'envoi du questionnaire complet par courriel. Une relance générale est faite par courriel les 5 et 6 novembre 2004.

NB: Le protocole d'enquête appliqué à un échantillon de cette taille est contestable dans la mesure où il n'y a pas d'envoi nominatif à un ensemble défini d'établissements. Etant donné les moyens logistiques à disposition et le temps imparti pour l'étude, ce protocole nous a cependant semblé le plus adéquat dans le cadre du premier objectif de notre enquête, qui est de faire un état des lieux du

²⁴ Voir Annexe 1 : Liste des établissements contactés.

parc actuel d'automates des bibliothèques françaises. Notre hypothèse est en effet que cet échantillon, malgré sa taille, ne renferme que peu de structures équipées, qui émergeraient difficilement à travers un échantillon probabiliste. Malgré tout, nous restons bien évidemment dépendants du taux de consultation de la liste de discussion Biblio-fr par les structures concernées...

- Echantillon $C: 95 BDP^{26}$

Parmi les 97 BDP répertoriées sur le site de l'ADBDP, 95 BDP disposant d'une adresse électronique mentionnée sur le site internet de l'ADBDP sont destinataires d'un questionnaire par courriel le 23 septembre 2004.

- Echantillon D: 91 bibliothèques et centres de documentation universitaires²⁷ Au sein des 148 bibliothèques destinataires de l'enquête statistique de la Direction de l'Enseignement Supérieur²⁸, l'ensemble des Services communs de la documentation (SCD), Bibliothèques universitaires et interuniversitaires (BU, BIU) et Services interuniversitaires communs de la documentation (SICD) est retenu, à l'exception des bibliothèques municipales et universitaires (BMU, traitées en bibliothèques de lecture publique) et des bibliothèques thématiques n'offrant pas ou peu de documents en prêt à domicile ou en libre-accès. L'échantillon inclut également les bibliothèques des Instituts nationaux de sciences appliquées (INSA) et des Instituts nationaux polytechniques (INP). 78 bibliothèques de cet échantillon sont destinataires d'un questionnaire simplifié envoyé par courriel le 28 septembre 2004, suivi le cas échéant d'un questionnaire complet en cas d'équipement avéré ou de projet en cours. Par défaut d'adresse électronique accessible au moment de l'envoi, 13 établissements sont contactés par téléphone, avec envoi de questionnaire complet aux structures équipées ou en voie de l'être. Une relance générale est faite le 16 novembre 2004.

On aboutit à un échantillon global de 1058 établissements (en incluant l'échantillon B « Biblio-fr »).

-

²⁶ Voir Annexe 1 : Liste des établissements contactés.

²⁷ Voir Annexe 1 : Liste des établissements contactés

²⁸ Voir note 20, p. 31.

1.1.3. Autres sources d'information

Afin de multiplier les sources d'information, un message électronique est envoyé aux Conseillers Livre et lecture des 26 Directions régionales des affaires culturelles le 23 septembre et le 3 novembre 2004.

Parallèlement, les références clients des fournisseurs d'automates, essentiellement 3M France, permettent également de recouper et parfois d'élargir la liste des bibliothèques équipées. Nous aurions pu partir uniquement de ces références pour dresser un panorama du parc d'établissements équipés en automates, mais nous avons cependant choisi de privilégier une enquête nationale afin de pouvoir nous fonder sur les déclarations des bibliothèques et collecter également les projets d'équipement et les équipements très récents.

Une revue de la presse professionnelle (*Livre Hebdo*, *La Gazette des Communes*) fait émerger plusieurs établissements dont l'équipement en automates de prêt ou de retour est mentionné (ouvertures de bibliothèques etc...).

Sur la base de ces informations, des vérifications par mail ou téléphone sont effectués tout au long de l'étude. Les retours obtenus, suivis si nécessaire de l'envoi de questionnaires, sont alors rapportés statistiquement aux échantillons correspondants (A, B, C ou D).

Enfin, pour des raisons de traitement informatique commun des données recueillies sous des formes très diverses, les retours de questionnaires et les réponses par mail ou par téléphone ont été intégrés dans un questionnaire global de saisie²⁹, traité sous logiciel SPHINX Plus.

_

²⁹ Voir Annexe 2 : Questionnaire global de saisie (Logiciel SPHINX Plus)

1.1.4. Retours de l'enquête

142 bibliothèques publiques ont donné suite aux demandes d'information concernant leur équipement ou non-équipement en automates de prêt-retour, soit un taux de retour moyen de 13,4 % par rapport à l'échantillon global.

Les retours de l'enquête sont récapitulés dans le tableau suivant :

Echantillon	Retours	Taux de retours
A [123 BM / villes de plus de 50 000 h]	56	45,5 %
B [749 BM / villes de 10 000 à 50 000 h]	16	2,1 %
C [95 BDP]	16	16,8 %
D [91 BU/SCD]	54	59,3 %
Global [1058 bibliothèques]	142	13,4 %

1.2. Résultats de l'enquête : état des lieux

1.2.1. Synthèse générale

1.2.1.1. L'équipement en automates de prêt

Parmi les 142 bibliothèques publiques contactées, **42 sont équipées en automates de prêt**³⁰ **et 27 ont un projet d'équipement**³¹. Sur ces 27 bibliothèques, 5 sont déjà équipées et envisagent un complément d'équipement. Parallèlement, 7 bibliothèques étudient encore la question ou pourrait l'envisager à long terme dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'un réaménagement³².

De manière prospective, on peut donc partir sur l'hypothèse minimum de 64 bibliothèques équipées d'ici 2010, et environ 70 à l'horizon 2015. Ceci sera évidemment à réévaluer notamment dans le contexte du développement de la technologie RFID en bibliothèque.

³⁰ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 11.

³¹ voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 12.

La répartition BM/BU est assez équilibrée au niveau des équipements existants (23 BM et BMU contre 19 BU)³³ mais penche plutôt vers les bibliothèques de lecture publique pour ce qui concerne les projets (19 BM et BMU, 1 BDP, 7 BU)³⁴. Nous pouvons faire l'hypothèse que les bibliothèques universitaires se sont équipées plus tôt dans le cadre des crédits liés à l'aménagement de services communs de la documentation mais que le mouvement a maintenant tendance à se tasser, comme semble le confirmer le recueil des dates d'installation des équipements (7 BU équipées avant 2000, contre 1 BM)³⁵. A l'occasion de plusieurs entretiens téléphoniques avec des établissements universitaires, nous avons pu noter aussi que des appareils mis en fonction récemment avaient en fait été achetés jusqu'à 4 ans auparavant mais n'avaient pas été mis en service à l'époque pour des raisons de compatibilité avec le SIGB. Après accord commercial avec le fournisseur, ils auraient été échangés contre un modèle plus récent sur paiement de la différence.

La moitié des bibliothèques équipées (21) compte entre 10 000 et 20 000 inscrits³⁶. C'est également dans cette fourchette que se retrouve la majorité des structures ayant des projets d'équipement (18)³⁷. En terme de prêts réalisés, la répartition est beaucoup plus homogène même si la tranche 200 000-300 000 prêts semble constituer un palier (11 bibliothèques équipées³⁸, 9 bibliothèques ayant un projet³⁹). Il faut cependant signaler que c'est la tranche la plus représentée parmi les bibliothèques de l'échantillon final⁴⁰. Les variations statistiques peuvent aussi traduire, pour partie, des politiques de prêt différentes selon les bibliothèques (durée, nombre de documents empruntables, prêt à domicile ou consultation sur place...).

Par ordre décroissant, les raisons principales de non-équipement⁴¹ sont liées « à l'organisation et à la taille » de la structure (14 citations), au coût de l'appareil (7

³² Voir Annexe 3: Extraits des résultats; question 13.

³³ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé B.

³⁴ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé G.

³⁵ Voir Annexe 3 : Extrait des résultat ; tri croisé C.

³⁶ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé E.

³⁷ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé H.

³⁸ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé F.

³⁹ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé I.

⁴⁰ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé A.

⁴¹ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 13.

citations) et au système d'identification et d'antivol des documents (4 citations), les bibliothèques ne souhaitant pas s'engager dans un rééquipement des documents pour qu'ils soient lisibles à l'automate.

1.2.1.2. L'équipement en automates de retour

L'équipement en automate de retour est beaucoup plus restreint : seuls 2 établissements sont équipés⁴². Cependant, 10 projets sont en préparation⁴³ et 6 bibliothèques pourraient y venir plus tard⁴⁴. La projection reste limitée à une quinzaine de bibliothèques équipées d'ici 2010 et pourrait atteindre la vingtaine en 2015. Le nombre limité de bibliothèques concernées ne permet pas de caractériser véritablement un « profil » en fonction du nombre d'inscrits ou de prêts. Cependant les raisons de non-équipement⁴⁵ traduisent une perception sans doute différente de l'automate de retour qui paraît moins adapté aux besoins de la bibliothèque ou encore plus difficile à intégrer dans le circuit du document : si l'automate paraît toujours disproportionné par rapport à l'organisation et à la taille des bibliothèques (28 citations), l'aspect budgétaire (8 citations) ne vient qu'en 3^e position. Les bibliothèques semblent plus préoccupées par l'incompatibilité avec la politique de retour de l'établissement (17 citations; vérification de l'état des documents, gestion des réservés et des retards...) et la fiabilité de l'appareil, qui est davantage mise en doute (7 citations, contre 1 pour l'automate de prêt).

Le total constitué par les 44 bibliothèques équipées en automates de prêt-retour correspond à 4,16 % de l'échantillon global de l'enquête (1 058 bibliothèques).

1.2.2. Analyse spécifique concernant les bibliothèques équipées ou ayant un projet

Cette analyse est essentiellement consacrée aux 42 bibliothèques équipées et aux 27 bibliothèques ayant un projet d'équipement en automate de prêt. Elle

4

⁴² Voir Annexe 3 : Extrait des résultats ; question 59.

 $^{^{\}rm 43}$ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 60.

⁴⁴ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 61.

⁴⁵ Voir annexe 3 : Extraits des résultats ; question 61.

s'accompagne le cas échéant de données concernant les bibliothèques équipées en automates de retour (2) ou en ayant le projet d'en acquérir (10).

1.2.2.1. Caractéristiques du parc d'automates

Les bibliothèques ont fait le plus souvent l'acquisition d'une seule borne (32)⁴⁶, parfois 2 (7 bibliothèques). A ce jour, une seule bibliothèque possède plus de 5 bornes de prêt (BMVR de Marseille). Compte-tenu des retours de l'enquête, nous pouvons estimer le parc actuel d'automates à **environ 60 appareils**.

Les prévisions d'équipement s'établissent à une ou deux bornes (respectivement 8 et 6 bibliothèques)⁴⁷ mais, selon la période de mise en route du projet, cette donnée n'est pas toujours totalement définie (9 non-réponses). Un établissement prévoit l'acquisition de plus de 5 bornes : il s'agit du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Sur cette base, le parc d'automates devrait s'enrichir d'une trentaine de machines supplémentaires d'ici 5 ans, avec environ 4-5 projets par an⁴⁸.

Le fournisseur principal d'automate est 3M (35 bibliothèques) avec quelques exceptions à Fresnes (Axiell), Maizières-lès-Metz (Checkpoint), Marseille (Cybernétix) et Roanne (Noviloire/Sermme, mais cette installation n'est plus en service actuellement⁴⁹).

Le « parc » d'automates de retour est en fait limité à **une borne**, car une des deux bibliothèques « équipées » ⁵⁰ en automate de retour utilise la « fonction retour » de son automate de prêt. Seule la BMVR de Marseille est en phase d'installation d'un automate de retour distinct de l'automate de prêt et accessible de l'extérieur de la bibliothèque. De même, parmi les 10 projets d'automates de retour prévus d'ici 2010, deux établissements ⁵¹ ont précisé qu'il s'agissait d'automates distincts des automates de prêt. Il semble donc que le parc 2010 ne devrait pas compter plus de **5 automates de retour**.

⁴⁶ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 20.

⁴⁷ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 15.

⁴⁸ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 17.

⁴⁹ Voir Partie 1, p. 18.

⁵⁰ BU du Mans, BMVR de Marseille.

⁵¹ INSA Lyon, Ville de Paris.

1.2.2.2. Modalités d'identification et d'antivol des documents

Les automates de prêt sont utilisés majoritairement dans le cadre d'une identification par code-barres (34 bibliothèques)⁵² avec antivol électromagnétique pour les supports imprimés (33 bibliothèques)⁵³ et audiovisuels (20 bibliothèques)⁵⁴. 4 bibliothèques ont fait le choix d'une identification par étiquette RFID⁵⁵, mais une seule utilise la fonctionnalité antivol RFID (Maizières-lès-Metz)⁵⁶: cependant, celle-ci équipe uniquement les documents imprimés car la protection des supports audiovisuels est assurée par un antivol électromagnétique inséré dans un surboîtier⁵⁷.

Dans le cadre des projets d'équipement, les bibliothèques sont plus nombreuses à faire le choix de la technologie RFID pour l'identification des documents (9 bibliothèques) et pour l'antivol (8 bibliothèques)⁵⁸. Cependant, le nombre important de non-réponses (9 et 11 non-réponses) illustre ici la réflexion en cours concernant le choix de l'option technique retenue.

Lors des entretiens téléphoniques complémentaires réalisés la fin de l'enquête, deux problèmes contradictoires sont souvent reprochés aux automates de prêt :

- le premier problème est de permettre la démagnétisation de plusieurs documents lors du prêt d'un seul document (ajout d'autres documents en-dessous, après identification du code-barres du premier document) et de laisser sortir « sans sonner » des documents non-empruntés.

Ce problème peut être réglé en paramétrant le système magnétique pour ne démagnétiser le document identifié qu'en présence d'un seul antivol. Théoriquement, dès que le système perçoit plusieurs antivols pour une seule

-

⁵² Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 25.

⁵³ Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 26.

⁵⁴ Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 27.

⁵⁵ BMVR de Marseille, SCD de Lyon 3 (1 borne sur 4), BM d'Orléans, BM de Maizières-lès-Metz.

⁵⁶ Annexe 3: Extraits des résultats; question 26.

⁵⁷ Annexe 3 ; Extraits des résultats ; question 27.

⁵⁸ Annexe 3 : Extraits des résultats ; questions 18 et 19.

identification, il ne démagnétise pas et bloque le prêt. Dans les faits, il apparaît cependant que ce paramétrage n'est pas infaillible (CD inséré dans un gros livre). Le problème ne devrait pas se poser dans le cadre d'une identification RFID, censée « voir » tous les documents.

- à l'inverse, le deuxième problème est de ne pas démagnétiser certains documents (essentiellement CD) alors que le prêt a été fait et de déclencher des sonneries intempestives.

Ceci peut être dû à la persistance de signaux antivol résiduels sur les documents (qui ne sont jamais totalement désactivés), dont l'accumulation atteint un seuil qui fait réagir le portail de détection.

Autre possibilité avancée par un interlocuteur : le portique de détection réagit à l'antivol commercial du fabricant qui n'a pas été désactivé par la platine électromagnétique (fréquences d'émission différentes). Cela n'est pas dû à l'automate mais à l'absence de normalisation concernant les fréquences utilisées par les fabricants de solutions antivol.

D'une manière générale, il faut cependant rappeler que la fiabilité de l'antivol magnétique ou RFID n'est jamais garantie à 100 % et que des tests doivent être effectués sur site en fonction des supports proposés par la bibliothèque et de la configuration de l'installation. A cet égard et afin d'avoir une appréhension étayée de ces phénomènes, la création d'un club d'utilisateurs des automates permettrait d'analyser sur la durée les caractéristiques précises de ces anomalies. Une telle analyse ne pourrait que favoriser la mise au point de nouvelles solutions techniques ou ergonomiques de la part du fournisseur.

1.2.2.3. Gestion des supports audiovisuels

Une majorité de bibliothèques (22)⁵⁹ ne permet pas le prêt de cassettes VHS et audio à l'automate. Seules 5 bibliothèques ont signalé que les supports VHS

⁵⁹ Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 28.

étaient empruntables⁶⁰, en liaison avec une « option cassette vidéo » proposée par le fournisseur (3M).

La répartition est plus équilibrée en ce qui concerne le prêt de CD, CD-ROM et DVD à l'automate : 13 bibliothèques le proposent et 14 bibliothèques ne l'ont pas mis en place⁶¹. Or, ces dernières sont également les mêmes qui ne prêtent pas de cassettes VHS à l'automate⁶².

Sur les 42 bibliothèques équipées, il apparaît ainsi que 14 bibliothèques ont fait le choix de ne prêter que des documents imprimés à l'automate. Au vu du nombre de non-réponses (11) et dans le cadre d'une future réactualisation de l'enquête, il serait intéressant de relancer les bibliothèques qui n'ont pas répondu à cette question afin de vérifier si cette politique de prêt n'est pas plus répandue

En terme de retour, la BMVR de Marseille prévoit d'autoriser le retour de tout type de documents, y compris VHS, dans la mesure où la re-magnétisation des documents se fera manuellement, avant ré-affectation des ouvrages dans les rayons. Pour la BU du Mans, la question ne se pose pas car le fonds est composé de documents imprimés. Cependant, d'autres problèmes surgissent : chaque chariot de documents au retour doit être analysé afin d'isoler les ouvrages réservés et les documents audiovisuels éventuellement joints à certains ouvrages et gérés en prêt indirect. Par ailleurs, dans le cadre d'une structure multi-sites, des navettes doivent être organisées pour redistribuer les documents retournés à leur site d'emprunt.

1.2.2.4. Gestion des liens automate / SIGB

Les questions 31, 32 et 33 ont donné lieu à trop peu de réponses pour être réellement exploitables statistiquement. Elles impliquaient en effet une connaissance des modalités de l'appel d'offres SIGB / automate et de la réflexion en amont que tous les interlocuteurs n'avaient pas forcément et qui nécessitait une prise d'information complémentaire. Parallèlement, les conditions de l'étude ne

⁶⁰ BM de Clermont-Ferrand, Toulouse, Cholet, Villeurbanne, Boulogne-Billancourt.

⁶¹ Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 29.

⁶² Annexe 3 : Extraits des résultats ; tri croisé J.

nous permettaient pas la gestion de plusieurs types d'interlocuteurs pour chaque questionnaire.

La question 22 et les entretiens téléphoniques réalisés à la fin de l'enquête nous ont cependant permis d'isoler plusieurs points : tout d'abord, la compatibilité de l'automate avec le système de gestion de la bibliothèque n'est pas toujours effective selon le fournisseur de SIGB et peut entraîner le non-usage de l'appareil. Ainsi, sur les 10 bibliothèques possédant un automate mais ne l'utilisant pas, 3 bibliothèque font référence à un problème de compatibilité avec le SIGB ou à l'attente d'un changement de version⁶³.

Par ailleurs, le problème de compatibilité peut se reproduire à chaque changement de version et provoquer l'arrêt prolongé du service de l'automate et la nécessité de développer une nouvelle application de dialogue entre l'automate et le SIGB. D'autres ont attendu tellement longtemps qu'après arrangement commercial, le fournisseur a remplacé l'ancien modèle par un nouveau sur paiement de la différence⁶⁴. Il s'agit généralement des bibliothèques qui ont acquis leur automate de prêt dans les années 1995-1996 (plutôt des BU) et qui ont parfois « essuyé les plâtres ». Il semble cependant que ces problèmes de compatibilité soient maintenant résolus pour les acquisitions récentes, car généralement inclus dans les cahiers des charges relatifs aux appels d'offres informatiques.

1.2.2.5. Implications financières de l'équipement en automates

Le coût d'un automate de prêt oscille entre 20 000 et 45 000 e^{65} , en fonction de la période d'acquisition et des options supplémentaires choisies par les bibliothèques équipées. Le coût moyen s'établit autour de 30 000 e. Le coût de l'interface avec le SIGB peut-être inclus dans ce montant ou intégré dans les fournitures du prestataire du SIGB dans le cadre d'une ré-informatisation ou d'un changement de version.

65 Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 34.

⁶³ BU de Nantes (section Lettres-Sciences humaines), BMVR de Nice, BM de Thonon-lès-Bains.

⁶⁴ SCD de Lyon 1, SCD Montpellier 1.

Le coût d'un automate de retour est variable : la fonction retour peut en effet être une option de l'automate de prêt et dans ce cas incluse dans le montant de la borne de prêt. L'automate de retour peut aussi être un appareil spécifique dont le coût est assez élevé : environ 75 000 € TTC pour l'automate de retour Cybernétix de la BMVR de Marseille. Au-delà de la borne proprement dite, l'automate de retour comprend en effet un module de stockage et de tri plus ou moins sophistiqué.

Le coût de la maintenance dépend du nombre de bornes acquises⁶⁶ : s'il démarre à 2 500 € par an pour une borne, il passe à 4 000 € pour deux bornes ou une borne avec option et peut atteindre plus de 9 000 € pour 5 à 7 bornes.

Le coût en personnel est peu évalué et les réponses sont plutôt évasives⁶⁷: « minime », « dificile à évaluer ». Les données les plus précises s'attachent à plusieurs aspects de l'impact financier des automates en terme de personnel : intervention du personnel d'accueil ou de prêt au quotidien (« 0,1 ETP de magasinier ») ou dans une phase de lancement (« 1 ETP mensuel en 1999, 0 depuis », « 5 245 € TTC ») ; intervention de la direction dans la phase d'achat et d'installation (« 10 jours de conservateur pour l'installation »).

2. Etude de cas: la BMVR de Marseille

A l'occasion du stage effectué à la BMVR de Marseille de septembre à novembre 2004, nous avons pu analyser le système de transactions automatisées mis en place depuis avril 2004⁶⁸.

2.1. La configuration technique retenue

2.1.1. Identification et antivol des documents

Dans le cadre de l'appel d'offres lancé en 2000 concernant l'identification et l'équipement antivol de ses documents, la BMVR de Marseille a retenu une

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

⁶⁶ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 35.

⁶⁷ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 36.

⁶⁸ GIER, Sylvie. Evaluation du service rendu par les automates de prêt du réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. Rapport de stage (DCB). Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 2 vol.

solution d'identification des documents par étiquette RFID. Cependant, la fonction antivol de la RFID ayant été jugée moins fiable pour les supports CD/DVD⁶⁹, le choix a été fait de développer une solution hybride, alliant sur la même étiquette une piste électromagnétique contre le vol et une puce RFID pour l'identification.

Le prestataire retenu, Cybernétix, est une société marseillaise spécialisée dans la robotique industrielle. Il s'est associé à ASK pour les étiquettes RFID et à SENSORMATIC pour les portiques de détection antivol.

Ce changement de système d'identification a entraîné le rééquipement de 1 300 000 documents en 2002 et 2003, à l'aide d'un dispositif permettant de convertir les documents de l'ancien au nouveau système fourni par le prestataire du SIGB, Bibliomondo.

2.1.2. Caractéristiques de l'automate

La réalisation des bornes automatiques de prêt et de retour de la BMVR de Marseille constitue la première incursion de Cybernétix dans le monde des bibliothèques. Il s'agit donc de modèles « personnalisés » qui correspondent au cahier des charges émis par la bibliothèque.

Afin de s'intégrer dans le mobilier prévu par l'architecte de l'Alcazar, l'automate de prêt se présente sous la forme d'un plan de travail horizontal. L'ergonomie de l'appareil est fondée sur le passage du document par deux points de vérification : dans un premier temps, l'identification ; dans un deuxième temps, la démagnétisation. Ces deux points de vérification sont assortis d'un système de contrôle de hauteur qui permet de vérifier que des documents non prêtés ne soient pas démagnétisés, ceci afin de remédier au problème évoqué précédemment (Voir Partie 2, p. 39).

⁶⁹ « A ce jour, les solutions antivol en RFID ne sont pas fiables (20 à 50 % de détection selon les protocoles de tests) », note François LARBRE, directeur de la BMVR de Marseille [message diffusé sur la liste de discussion de l'ADBGV le 3 septembre 2004].



Photo 4 - L'automate de prêt Cybernétix

5 bornes de prêt ont été installées dans le site central de l'Alcazar et une borne a été implantée dans chaque médiathèque de secteur (Bonneveine, Le Merlan). Un automate de retour est en cours d'installation à l'Alcazar. Il est accessible de

l'extérieur de la bibliothèque et assorti d'un module de tri. Deux bornes de prêt et un automate de retour supplémentaires sont prévus dans le cadre d'une deuxième tranche conditionnelle.

A l'occasion de l'appel d'offre pour la ré-informatisation de la bibliothèque, une application permettant la compatibilité de l'automate de prêt avec le SIGB a été développée par le prestataire du logiciel de gestion dans le cadre du cahier des charges établi par la bibliothèque.

2.1.3. Coût et maintenance de l'installation

L'automate de prêt Cybernétix coûte 30 996 € TTC.

L'automate de retour est évalué à 75 000 € TTC environ (installation en cours).

La maintenance des appareils (8 automates en 2005, 3 automates supplémentaires dans le cadre d'une deuxième tranche conditionnelle) est globalisée dans un contrat annuel d'environ 9 000 €.

2.2. Impacts sur l'automatisation des transactions

2.2.1. Ergonomie de l'automate

La présence de deux points d'identification implique une manipulation plus complexe pour l'utilisateur (glissement d'un point vers un autre) qui doit également éviter de brouiller le contrôle de fraude éventuelle.

2.2.2. La gestion des documents spécifiques

- DVD double face

Fixer une étiquette RFID sur un DVD double face en empêcherait la lecture. Dans ce cadre, l'étiquette RFID ne peut qu'être apposée sur la jaquette, laissant le contenu sans protection antivol et sans contrôle contenant/contenu. De tels documents ne peuvent être traités par l'automate de prêt. Ils doivent transiter par la banque de prêt, seule à même de « forcer » le prêt d'un document sans « pièces rattachées ».

- Documents à bande magnétique (cassettes VHS et audio)

De tels documents ne peuvent être traités par le désactivateur magnétique de l'automate de prêt. Ils doivent transiter par la banque de prêt, seule à même de désactiver l'antivol de ce type de document.

- Documents multipièces

Dans le cadre de documents composés de plusieurs éléments (CD ou DVD doubles, coffrets, CD avec livret...), il a été décidé de doter le « contenant » (boîtier, coffret) d'une « étiquette RFID-mère » rassemblant les informations sur les éléments qui le composent. Chacun de ces éléments est doté d'une « étiquette RFID-fille » rattachée à une seule étiquette-mère. Ces liens sont gérés au moment de l'exemplarisation à travers un logiciel de rattachement fourni par le prestataire du SIGB, Bibliomondo. A l'occasion des opérations de prêt et de retour, ce système doit permettre de vérifier sans ouvrir le coffret que l'ensemble est complet et contient les bons éléments⁷⁰.

A l'usage, l'ouverture du coffret se révèle souvent nécessaire à cause de la superposition de certaines étiquettes (collision de lecture) ou de la trop forte teneur en métal de l'ensemble des CD : ceci empêche en effet l'identification de <u>tous</u> les documents censés être présents et déclenche un message d'avertissement de la part du module de circulation du SIGB. Il faut alors vérifier la complétude du document et passer outre l'avertissement pour finir le prêt.

Des documents multipièces dont toutes les composantes ne sont pas identifiées ne peuvent donc pas être traités par l'automate de prêt, qui renvoie l'usager vers la banque de prêt manuelle.

-

⁷⁰ **CHALLIOL, Brigitte**. Technologie innovante dans les bibliothèques de Marseille. In : *La Gazette des Communes*, 11 octobre 2004, n° 1760, p.30.

Partie 3 : Un outil stratégique en interaction avec l'organisation des bibliothèques

Intégrer un automate de prêt ou de retour dans une bibliothèque paraît être à première vue une question purement technique : connaître les fournisseurs, comparer les prestations, choisir une technologie, définir un budget...Cependant, au-delà du choix de l'équipement, l'intégration durable et performante de l'automate au sein de l'établissement implique une analyse stratégique de l'accès en libre-service à certaines fonctionnalités de la bibliothèque : à partir des résultats de l'enquête sur les bibliothèques équipées ou ayant un projet d'équipement et du cas de la BMVR de Marseille, nous verrons comment les automates de prêt et de retour participent de la politique de l'établissement en terme de service à l'usager et dans quelle mesure l'automatisation de la fonction prêt-retour permet, ou non, l'optimisation de l'organisation du travail au sein de la bibliothèque.

1. Automates et autonomie de l'usager

1.1. La notion de libre-service

1.1.1. Définition

Un détour par l'analyse marketing permet d'établir que la spécificité d'un service, par rapport à un produit, est l'intervention de l'usager dans le processus de production du service (servuction)⁷¹. Cette participation de l'usager peut être plus ou moins importante, voire ne pas nécessiter la présence d'un personnel en contact, en fonction du support physique mis à disposition pour la production du service.

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

⁷¹ **EIGLIER, Pierre et LANGEARD, Eric**. *Servuction*: le marketing des services. Paris : McGraw-Hill, 1996. 205 p. (Coll. Stratégie et management). ISBN 2-7042-1127-2

Le service reste le même (le fait pour l'usager de se procurer des documents) mais le support physique a changé (automate de prêt) : il s'agit alors d'une servuction automatisée ou libre-service.

L'implantation de bornes en libre-service s'est d'abord généralisée dans le secteur marchand (dans le secteur bancaire notamment⁷²). Elle s'est progressivement mise en place dans de nombreux services publics et cherche à éviter la file d'attente aux personnes qui n'ont besoin que de certains services simples (attestation de sécurité sociale, consultation de dossier, rectification d'informations, timbres) en réservant les dossiers plus complexes à un traitement au guichet. Vecteur de l'image d'un service plus efficace et plus moderne, l'automate traduit la recherche d'un plus grand confort pour l'usager et d'un traitement différencié des besoins.

Cependant le libre-service doit être fiable, disponible et facile à utiliser. Comme le souligne Paul Rogers de NCR Limited (National Register Cash Company, société informatique spécialiste des automates bancaires), un client qui rencontre une difficulté trois fois de suite dans la mise en œuvre d'un service sera un client perdu pour ce type d'approche⁷³. Le marketing divise globalement les « consommateurs » en deux catégories : les consommateurs actifs trouvent à travers le libre-service un gain de temps et le contrôle de la situation de service. Les consommateurs passifs ont une perception plus élevée de l'effort physique et intellectuel à fournir et ont besoin de repères : « leur satisfaction va donc dépendre du franchissement sans encombre de quelques points de repères jalonnant le processus de réalisation du service »⁷⁴

⁷² Au Royaume-Uni, les premiers distributeurs automatiques ou ATM (Automatic Teller Machines) ont été installé par la Barclays Bank en 1967.

⁷³ ROGERS, Paul. The increasing demand for self-service technology, p. 29-43. In: MCDONALD, Andrew, STAFFORD, Janet. Self-service in Academic Libraries: Future or Fallacy? Proceedings of a conference organised by Information Services, University of Sunderland, in conjunction with SCONUL, 24-26 June 1996. Sunderland: University of Sunderland, 1997. 188 p. ISBN 0-907679-94-3. ⁷⁴ Voir note 71, p. 48.

1.1.2. Libre-service et bibliothèques

L'irruption de la notion de « libre-service » en bibliothèque a fait l'objet d'un projet européen, SELF, lancé en 1995 et coordonné par le Center for Research in Library and Information Management (CERLIM, basé à l'Université de Manchester) afin d'analyser l'impact du libre-service en bibliothèque et ses implications techniques à partir d'études de cas (University of Central Lancashire et National Library for Psychology and Education à Stockholm).

Cependant, le concept de « libre-service » n'est pas encore familier dans les bibliothèques publiques françaises. Une note de lecture concernant les actes de la conférence *Self-service in Academic Libraries* tenue en 1996 à l'Université de Sunderland (Royaume-Uni) relevait l'absence de présentation d'expériences françaises et de littérature sur le sujet⁷⁵. Si de nombreuses fonctionnalités sont pourtant déjà en libre-service sur place ou à distance (consultation du catalogue, des bases de données, du dossier abonné, réservations...), le prêt et le retour des documents en libre-service paraissent encore « déplacés » dans la bibliothèque, tant de la part des usagers que du personnel (voir 1.2. Les limites du libre-service). Dans un climat de recherche d'extension des horaires d'ouverture (19h/semaine en moyenne en France⁷⁶) et de diversification des services (nouveaux médias, animations, accueil des personnes handicapées...), l'implantation de bornes de prêt-retour en libre-service constitue cependant une alternative à étudier.

1.1.3. Libre-service et autonomie

Les bibliothèques du monde anglo-saxon ou de l'Europe du Nord ont été parmi les premières à s'attacher à encourager l'autonomie du lecteur, condition de l'efficience des bibliothèques dans un contexte de stagnation du personnel. Ainsi, à travers une étude du contenu d'activité de ses agents, la Bibliothèque municipale de Brisbane (Australie) a pu évaluer que 70 % du temps de travail de ceux-ci était

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

Droits d'auteur réservés.

⁷⁵ **JOLY, Monique**. Note de lecture. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris : 1998, t.43, n°6.

⁷⁶ Dans les bibliothèques universitaires où l'amplitude horaire est plus élevée, la question qui se pose peut être celle de l'ouverture 24h/24.

consacré au processus de prêt et de retour au détriment des autres services aux usagers et en conclut à la nécessité de recourir aux transactions automatisées⁷⁷. Face à la pression du public (2000 visiteurs/jour et 20 agents), la Bibliothèque municipale d'Espoo (Finlande) est arrivée au même constat et a opté pour une stratégie centrée sur l'autonomie de l'usager à travers les automates de prêt⁷⁸.

Par ailleurs, le libre-service n'est pas forcément synonyme d'irresponsabilité: comme le souligne une bibliothèque française interrogée dans le cadre d'une synthèse d'expériences d'intégration d'automates de prêt, « le public ferait davantage attention aux documents, gèrerait mieux son compte de documents empruntés. En quelque sorte, le borne responsabiliserait le lecteur »⁷⁹.

1.2. Les limites du libre-service

Interrogées dans le cadre de notre enquête sur l'équipement en automates de prêtretour, les bibliothèques publiques françaises qui enregistrent un faible taux de prêt automatisé l'attribuent essentiellement à la « non-adhésion des usagers » et à « l'ergonomie limitée des automates » (cités le plus fréquemment). Ensuite est pointé le « manque de participation du personnel » 80.

1.2.1. Un public restreint

Les retours de l'enquête menée de septembre 2004 à mars 2005 auprès d'un échantillon de bibliothèques publiques apportent des indications sur le public des usagers des automates⁸¹: si la population principale est plutôt jeune (enfants, étudiants, adultes 18-34 ans), plusieurs bibliothèques signalent cependant l'intérêt d'un « public assez large » (40-50 ans, personnes âgées). Certaines épinglent aussi

⁷⁷ MACKENZIE, Christine, AULICH, Michaël. Self-service – the revolution's here! [en ligne]. Victorian Association for Library Automation (VALA): 2002. [réf. du 12 février 2005].

Disponible sur internet: http://www.vala.org.au/vala2002/2002pdf/44MacAul.pdf

⁷⁸ ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET. Voyage d'étude en Finlande 1998 : les bibliothèques [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004].

Disponible sur Internet: http://www.adbdp.asso.fr/association/finlande1998/lesbiblio.htm

⁷⁹ CAPELLE Jean-Marc [et al.]. Rationalisation des transactions et adaptation des horaires d'ouverture de la médiathèque de Vénissieux en vue de l'amélioration de l'accueil. Rapport de projet DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2003. 2 vol

⁸⁰ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 55.

⁸⁰ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 49.

les « usagers rétifs à tout contact avec le personnel de prêt ». Plus que l'âge ou la sociabilité des lecteurs, l'élément commun à ces différents publics semble être une pratique régulière et familière de la bibliothèque (« bons utilisateurs de la BU, pas les DEUG », « usagers réguliers », « usagers habituels et avertis des bibliothèques publiques »).

De même, les usagers observés lors de l'évaluation des automates de prêt de la BMVR de Marseille⁸² « constituent pour l'instant un segment de public très ciblé (étudiants et professions intellectuelles) ». Quand on leur demande pourquoi ils utilisent les automates, la raison principale est d'éviter la file d'attente en banque de prêt (90 % des citations) mais le temps passé à la borne n'est pas forcément plus court qu'une transaction effectuée à la banque de prêt : le public semble aussi apprécier l'autonomie procurée (42,3 %) et la possibilité d'essayer une nouvelle technologie (11,5 %). Ce public est globalement satisfait du service rendu par les automates (67 %) et 98,5 % estiment que ces derniers sont utiles dans la bibliothèque et y ont leur place.

L'accès à un libre-service de prêt ou de retour peut être stratégiquement limité à ce public « modèle ». Cependant, pour tirer le meilleur parti de l'automatisation des transactions et dans une perspective d'égalité de traitement de tous les publics, le développement de l'accès d'autres types d'usagers aux automates paraît incontournable.

1.2.2. Un taux d'échecs important

L'évaluation effectuée à la BMVR de Marseille révèle que si les bornes automatiques absorbent environ 13 % des prêts réalisés, elles n'absorbent directement (prêt réussi de tous les documents d'un emprunteur) qu'un peu plus de 3 % des emprunteurs. En effet, près de 10 % des emprunteurs sont contraints de repasser à la banque de prêt suite à un échec technique (rejet d'un de leurs

_

⁸² **GIER, Sylvie.** Evaluation du service rendu par les automates de prêt du réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. Rapport de stage (DCB). Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 2 vol. p. 36 (vol 1) et p. 51 (vol 2).

documents par l'automate) ou à un échec d'usage (défaut de manipulation de l'usager)⁸³

Les « échecs techniques » sont dus à un défaut d'identification du document, qui peut être lié à l'équipement (identifiant défectueux) ou au type de support (lecture dégradée des étiquettes RFID des documents multi-pièces, teneur en métal des coffrets). Ils peuvent difficilement être corrigés par la bibliothèque, mais une révision de la politique des documents empruntables aux automates peut éviter aux usagers une démarche décevante, optimiser les taux de réussite sur les documents qui « passent bien » et par là-même encourager l'usage ultérieur des automates.

Les « échecs d'usage » résultent d'une mauvaise manipulation de l'usager. Si l'opération de prêt paraît simple à celui qui la pratique régulièrement, l'apprentissage n'en est pas toujours facile et dépend de la signalétique, de l'implantation et de l'ergonomie de la borne automatique. Dans ce contexte, l'initiation et l'accompagnement des usagers par le personnel semble indispensable, d'autant plus que les « nouveaux usagers » (ceux qui utilisent l'automate pour la première fois) constituent près de la moitié de l'échantillon interrogé à Marseille.

La transaction peut également être bloquée car l'usager n'est pas en règle (livre non rendu, carte périmée, amende à payer...). Dans ce cas, l'explication à l'écran doit être suffisamment explicite pour que l'utilisateur puisse comprendre l'origine du problème et la nécessité de passer à la banque de prêt pour le résoudre. D'après les informations collectées par l'Université de Loughborough sur les pratiques en cours dans le monde anglo-saxon, certaines bibliothèques choisissent d'implanter des automates de paiement où le lecteur, après identification, peut régler ses pénalités et mettre à jour son dossier. D'autres revoient leur politique de prêt (extension des durées de prêt, « grâce » pour certaines pénalités) et avertissent les

⁸³ Voir note 82 : Rapport de stage, p. 35 (vol. 1).

lecteurs que leur carte doit être à jour pour pouvoir utiliser les automates. D'autres encore préfèrent abandonner complètement le système des pénalités⁸⁴.

L'objectif est d'aplanir au maximum le parcours de l'usager afin de lui permettre de participer sans effort à la co-production du service d'emprunt ou de retour.

1.2.3. Une médiation nécessaire

Les bibliothèques interrogées dans le cadre de la synthèse d'expériences relatée dans un rapport de projet ENSSIB⁸⁵ insistent sur le « nécessaire accompagnement humain que demandent les bornes : incitation à les utiliser et explications, mais aussi reprise manuelle des transactions qui ont échoué à la borne ». Paradoxalement, les automates ne sont pas autonomes. Comme le relève l'analyse marketing des servuctions automatisées, il faut accepter que « changer le comportement du client en lui demandant de se prendre en charge nécessite paradoxalement pendant une période transitoire de « sur »-assister le consommateur ». ⁸⁶

A cet égard, si le prêt-retour automatisé peut alléger les besoins en personnel, la gestion des conséquences de certaines transactions réalisées à l'automate peut générer du travail supplémentaire, en particulier dans le cas des opérations de retours (retours non effectués, livres perdus, tri mal paramétré etc)⁸⁷.

Il faut y ajouter également la gestion au quotidien et la maintenance (démarrerarrêter la machine, changer le rouleau d'impression du ticket, éditer les

_

⁸⁴ MORRIS, Anne, THORNLEY, Louise and SNUDDEN, Katie. Self-issue and return systems: experiences in the UK. In: *The Electronic Library* [en ligne]. 2001, vol 19, Issue 1. [Réf du 18 août 2004]

[«] Albuquerque Public Library in New Mexico, USA and a number of Australian libraries have completely eliminated the fine option. Rather than leading to a misuse of the system, as there is no incentive for users to return their books on time or at all, this radical procedure has actually led to a increase in the number of self-service users. At Albuquerque, 80 per cent of all issues are through self-service (...) However, it was not stated how many books are lost through non-return! » 85 Voir note 79, p. 51.

⁸⁶ EIGLIER, Pierre et LANGEARD, Eric. Servuction: le marketing des services. Paris: McGraw-Hill, 1996.
205 p.(Coll. Stratégie et management). ISBN 2-7042-1127-2

⁸⁷BARNETT, Andy. *Libraries, community and technology*. Jefferson (Caroline du Nord, Etats-Unis): McFarland, 2002. How library technology bites back p.117-134. ISBN 0-7864-1379-4.

[«] Though automation provides the means to accurately track the collection, patrons and circulation, it is the staff that must be the arms and legs of the machine. All circulation and processing departments are overrun with printed lists: books that are known to be misplaced; items that patrons claimed to have returned; lost items to be deleted; and patrons with long overdue items. All these lists must be deciphered, laboriously investigated and then the machine must be informed. (...) While there is no doubt that automated circulation moves more items faster with less staff, the remaining staff are increasingly expensive ».

statistiques, gérer les dysfonctionnements en interne ou dans le cadre de la garantie fournisseur). Le personnel de surveillance supplémentaire doit également être pris en compte (circulation dans les salles si les automates sont décentralisés et loin des banques de prêt ou de renseignement, automate de retour extérieur 24h/24h...).

1.3. Où se joue la participation de l'usager ?

1.3.1. L'accompagnement des utilisateurs

Parmi les 42 bibliothèques équipées en automates de prêt de l'enquête, 27 déclarent que l'implantation du système de prêt automatisé s'est accompagnée d'une initiation en direction des usagers, tandis que 5 n'ont rien fait de particulier⁸⁸.

Cette initiation est généralement coordonnée par le fournisseur sous forme de journées d'animation au moment de l'ouverture du service de l'automate au public⁸⁹: cette période de sensibilisation peut se limiter à une demi-journée ou aller jusqu'à des sessions de 4 jours réitérées chaque année, selon les termes négociés dans le contrat. Elle est parfois accompagnée par des interventions du personnel pendant la phase de lancement ou aux heures de pointe (5 bibliothèques). Elle peut également être intégrée dans le profil de poste d'un agent (1 bibliothèque)⁹⁰ ou monopoliser un agent à temps complet pendant une courte période (1 bibliothèque)⁹¹.

Les agents qui assistent ou incitent les lecteurs à l'usage des automates sont plutôt des agents de catégorie C (12 bibliothèques) mais plusieurs bibliothèques (7) n'y affectent pas un personnel particulier, tous les agents étant censés pouvoir guider l'usager. Quand ils sont évoqués (6 occurrences), les cadres sollicités appartiennent au service d'accueil ou à un service situé à proximité immédiate de

_

⁸⁸ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 42.

⁸⁹ Voir Annexe 3: Extraits des résultats; question 43.

⁹⁰ Médiateur NTIC à la BM de Niort.

⁹¹ BMVR de Marseille.

l'automate⁹². Le développement des animations et d'une « incitation active » des usagers à utiliser les bornes automatiques constitue d'ailleurs le deuxième volet d'améliorations que les bibliothèques estiment devoir apporter à l'organisation (« campagnes d'incitation », « motiver le personnel en le centrant sur l'accueil »..)⁹³.

D'après l'échantillon d'usagers observés pendant la période-test d'évaluation à la BMVR de Marseille, nous avons pu établir que les transactions réussies « avec assistance » représentent plus de 50 % des transactions réalisées aux automates. A cet égard, la « demande d'explications complémentaires sur le fonctionnement de l'appareil » concerne 82,56 % (71 citations) des interventions de l'évaluateur dans le cadre des transactions avec assistance.

1.3.2. La participation du personnel

Une des bibliothèques interrogées dans le cadre de la synthèse d'expériences le souligne : « l'adhésion du personnel est un facteur essentiel de réussite ». Comme le montre l'enquête concernant les bibliothèques équipées en automates, le système automatisé a été présenté au personnel dans la majorité des cas (28 bibliothèques)⁹⁴. Cette présentation est souvent le fait du fournisseur : elle peut s'adresser directement à l'ensemble des agents sous forme de sessions rapides en petits groupes. Elle peut également être prodiguée à certains cadres (service informatique, conservateurs chargés du service public), qui forment ensuite le reste de l'équipe (4 bibliothèques)⁹⁵.

Dans le cadre du stage effectué à la BMVR de Marseille, un rapide questionnaire a été transmis au personnel qui était susceptible d'être confronté à des demandes du public concernant les automates de prêt : 41,2 % des agents ont suivi une formation, souvent qualifiée de succinte ou réalisée très rapidement en groupe et 60 % des agents se déclarent capables de faire fonctionner les appareils. Ce taux

⁹² Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; questions 46 et 47.

⁹³ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 56

⁹⁴ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 44.

reste cependant insatisfaisant dans le cadre d'un service public mis à disposition par la bibliothèque⁹⁶. De plus, l'accompagnement des usagers reste limité : seuls 38,5 % des agents déclarent avoir participé à la régulation des automates.

1.3.3. L'espace de la transaction automatisée

Les améliorations envisagées par les bibliothèques jugeant leur taux de prêt automatisé insuffisant passent souvent par une réorganisation spatiale (5 occurrences): « meilleure signalétique et meilleure implantation », « rapprocher l'automate de la banque de prêt », « réorganisation du plateau », « revoir l'habillage des bornes », « repositionner l'automate en évoluant vers un prêt centralisé » ⁹⁷.

1.3.3.1. Implantation des automates

Les automates sont généralement positionnés dans la zone d'accueil de la bibliothèque, à proximité de la banque de prêt-retour (25 bibliothèques)⁹⁸. Ceci permet à la fois de surveiller ce qui s'y passe (tentatives éventuelles de fraude) et d'assister rapidement les usagers en cas de problème. Plus rarement, les bornes automatisées peuvent également être intégrées dans les sections documentaires (ex : section audio-video de la BM de Villeurbanne). Bien entendu, l'implantation est parfois limitée par les possibilités de câblage. A l'occasion du projet de réaménagement du rez-de-chaussée du site central de l'Alcazar, la BMVR de Marseille va réévaluer la situation des cinq bornes automatiques : regroupées actuellement en file indienne le long des ascenseurs, elles pourraient être éclatées à différents endroits du hall et s'intégrer dans un nouveau dispositif d'accueil et d'orientation des lecteurs.

⁹⁵ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats : question 45.

⁹⁶ Voir note 82 : Rapport de stage, p 64 (vol 2).

⁹⁷ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 56.

⁹⁸ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats : question 41.

1.3.3.2. Signalétique

Comme le résume la synthèse d'expériences sur l'intégration d'automates de prêt en bibliothèque⁹⁹, « l'investissement en communication proprement dite ne semble pas avoir été très fort ». Le terme de communication regroupe les animations autour des automates (voir 1. 3. 1 et 1. 3. 2) mais également la façon d'orienter le lecteur vers les bornes automatiques, notamment par une signalétique appropriée : comme le relève Michel Piquet, « elle ne doit pas être un complément rendu nécessaire par les éventuelles insuffisances du service assuré par l'établissement (...) elle exprime plutôt la relation que, par l'ensemble de ses activités, tel établissement entretient avec son environnement, c'est-à-dire avec tel public et avec les motivations de celui-ci ». Elle nécessite également une évaluation : « quelle part de l'information se trouve effectivement transmise, dans quel délai et à qui ? », dans la mesure où l'échec, « c'est de ne pas parvenir à rendre le lecteur autonome »100. A cet égard, la signalétique accompagnant les automates de la BMVR de Marseille n'est pas suffisante : « pour l'usager entrant, [les automates] sont cachés derrière les postes OPAC et on note une absence de bandeau signalétique indiquant la première borne de prêt automatique (...). Pour l'usager sortant, ils sont occultés par les ascenseurs » ¹⁰¹.

1.3.3.3. Ergonomie du poste de prêt automatisé et de la manipulation

L'ergonomie est définie par la Société d'Ergonomie de Langue Française comme « la mise en œuvre de connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaire pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui peuvent être utilisés par le plus grand nombre avec un maximum de confort, de sécurité et d'efficacité » ¹⁰². Les automates de prêt ressortent du domaine des « interfaces homme-machine » (IHM). L'ergonomie y concerne autant les aspects de surface (couleurs, formes, esthétique) que des aspects profonds (logique d'utilisation,

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

58

⁹⁹ Voir note 79, p. 51.

¹⁰⁰ PIQUET, Michel. Court traité de signalétique à l'usage des bibliothèques publiques. Paris : Cercle de la Librairie, 2004. 128 p.(Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0875-0.

Voir note 82: Rapport de stage p. 55 (vol 2) et Photo 5, p. 61.

¹⁰² **REYTIER, Pascal**. *Ergonomie au travail*: principes et pratiques. Paris: AFNOR, 2003. ISBN 2-12-505079-X.

navigation) et vise essentiellement l'utilisabilité (facilité et efficacité d'apprentissage et d'utilisation, mémorisation et satisfaction de l'utilisateur). L'utilisabilité de l'automate doit également être évaluée par la bibliothèque : à l'occasion de l'évaluation du service rendu par les automates de prêt de la BMVR de Marseille, 65 % des usagers des automates de la BMVR de Marseille jugent que l'interface de prêt automatisée n'est pas claire. Par ailleurs, les problèmes liés à l'ergonomie du poste de prêt et de la manipulation sont à l'origine de nombreux échecs d'usages et ont été largement détaillés dans le rapport de stage¹⁰³.

2. Libre-service et contenu de travail du personnel

2.1. L'automate, assistant de gestion de la fonction prêt-retour

2.1.1. Un outil complémentaire pour améliorer la gestion des flux

« Les banques d'accueil et de prêt sont des postes de travail complexes, dans lesquels les personnels subissent des contraintes physiques et mentales importantes » ¹⁰⁴. Face à l'augmentation de la fréquentation ou de l'amplitude horaire, pas toujours suivie des créations de postes afférentes, l'automate de prêtretour est d'abord un outil supplémentaire devant permettre d'alléger la pression des transactions à partir d'un certains nombre de fonctionnalités (intégration des paramètres de prêt du SIGB, types de supports empruntables, module de tri et gestions des pénalités pour les retours). Des taux de prêt automatisé de 30 à 40 % sont annoncés par le fournisseur dans la mesure où les bornes sont implantées dans de « bonnes conditions » (Voir Partie 3 ; 1.3).

Au sein des 42 bibliothèques équipées en automates de prêt de l'enquête, 15 bibliothèques déclarent réaliser plus de 10 % de leurs prêts avec l'automate, avec

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

¹⁰³ Voir note 82 : Rapport de stage, p. 59-63 (vol 2).

¹⁰⁴ LAVILLE, Antoine, BOUROULLEC, Ronan et GIAPPICONI, Thierry. Création artistique et ergonomie des banques d'accueil et de prêt. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t.43, n°6, p. 46-50.

des pointes à 30-35 % pour 3 bibliothèques¹⁰⁵. L'évaluation menée à la BMVR de Marseille fait état d'un taux de prêt automatisé de 13 % après 6 mois de mise en service.

Malgré le poids des non-réponses, il apparaît que l'impact de l'automate sur l'organisation du temps de travail est relativement faible : parmi les retours exprimés, 14 bibliothèques ne sont pas satisfaites des résultats, peu de bibliothèques ont constaté une réduction du temps consacré au prêt par le personnel (10), 4 bibliothèques évoquent la possibilité de maintenir l'amplitude horaire d'ouverture de la bibliothèque¹⁰⁶ et seules deux bibliothèques parlent d'augmentation de l'amplitude horaire¹⁰⁷ grâce à l'automate de prêt.

Cependant, à la question concernant les objectifs assignés à l'automate, 6 bibliothèques reconnaissent ne pas avoir eu d'objectif initial et cette question enregistre 21 non-réponses sur 42 observations¹⁰⁸.

2.1.2. Un outil qui accompagne la centralisation du prêt-retour

Il semble que les bornes automatisées constituent en quelque sorte l'aboutissement logique du développement du prêt/retour centralisé : à travers l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de bibliothèques municipales et universitaires, nous nous apercevons que la circulation des documents est gérée sous la forme d'un prêt/retour centralisé par 20 bibliothèques sur les 42 établissements équipés en automates de prêt ¹⁰⁹. Par ailleurs, 4 bibliothèques ayant prévu de s'équiper en automates de prêt situent leur projet dans le contexte d'une réorganisation des opérations de prêt-retour liée au passage à une banque de prêt centralisée ¹¹⁰. 5 équipements sont d'ailleurs passés à une organisation thématique de la fonction prêt-retour, managée par un service spécialisé (généralement service accueil ou service au public), distinct des services documentaires ¹¹¹.

Droits d'auteur réservés.

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

¹⁰⁵ Voir Annexe 3: Extraits des résultats; question 52.

¹⁰⁶ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 57.

¹⁰⁷ BM de Niort (+ 3h), BM de Maizières-lès-Metz (+ 1h30)

¹⁰⁸ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 53.

¹⁰⁹ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 39.

¹¹⁰ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 14.

¹¹¹ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 41.

Le système de prêt-retour centralisé permet de rationaliser la charge en personnel nécessaire pour assurer le prêt-retour. C'est en effet « le mode d'organisation qui permet le mieux d'adapter l'effectif à la variation de la fréquentation entre les heures de pointe et les heures creuses »¹¹². Ce système est toutefois souvent assimilé par les agents à une « caisse d'hypermarché » car il occasionne des files d'attente lors des phases de haute fréquentation de la bibliothèque et confine le personnel à un seul type de tâche.

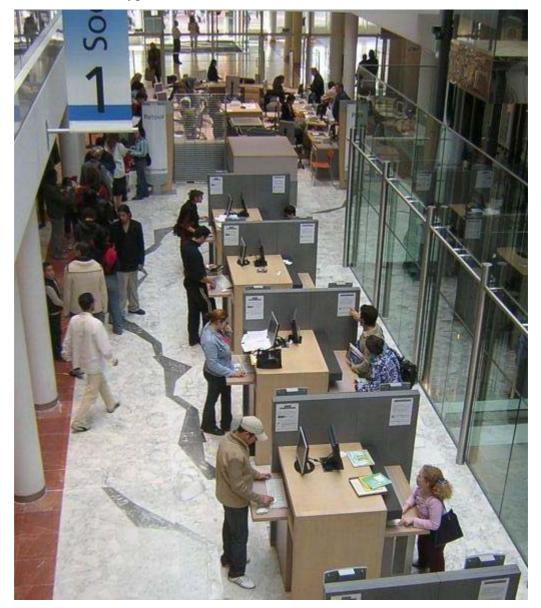


Photo 5 : La banque de prêt de la BMVR de Marseille et ses automates

-

¹¹² CARACO, Alain. Projet 10 : prêt et retour centralisé/décentralisé. In : ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES DE FRANCE. *Projets*. [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004].

Mais l'intégration des automates se fait aussi dans des bibliothèques utilisant d'autres types d'organisation du prêt-retour. Pour Jean-Paul Oddos, chef de projet de la future médiathèque de Pau-Pyrénées (ouverture prévue en 2008), « les automates de prêt constituent un complément du prêt/retour qui est effectué uniquement dans les pôles thématiques afin de privilégier la médiation, l'échange autour de l'emprunt et de la restitution ».

2.1.3. Un outil encore sous-utilisé pour être réellement pertinent

A travers l'évaluation réalisée à la BMVR de Marseille, il apparaît que la solution automate ne devient véritablement pertinente qu'à partir d'un taux d'emprunteurs absorbés *directement*¹¹³ de 35 à 40 %. Selon les contraintes inhérentes à la configuration technique et le degré d'intégration des automates à l'organisation des bibliothèques, la borne automatique peut rester une alternative hypothétique à la banque de prêt ou devenir un véritable assistant de gestion du prêt-retour.

A cet égard, les exemples étrangers sont frappants : « la moitié des prêts des bibliothèques publiques suédoises sont effectués à l'aide d'un automate » 114, 90 % des emprunts se font en libre-service à la Bibliothèque Municipale de Winterthur et à l'Université de Leuven (Suisse), « seulement » 60 % à la Bibliothèque de Vienne (Autriche), équipées toutes les trois d'automates RFID. Pour Rolf Weiss, directeur de la Bibliothèque Municipale de Winterthur, « une utilisation optimale des divers automates n'est pas possible si ceux-ci sont juste une alternative à une banque de prêt classique. Le but est une utilisation systématique » et « toutes les fonctions mécaniques, telles que les prêts, les retours, sont automatisées et décentralisées sur toute la surface visiteurs (...) » 115.

Disponible sur Internet : http://www.adbgv.asso/index.php?page=ficheprojet&choix=10

¹¹³ Voir Partie 3, p. 52.

¹¹⁴ Voir note 112, p. 61.

WEISS, Rolf und KERN, Christian. « Zentrale und dezentrale Positionierung der Funktionseinheiten in der Bibliothek : Raumplanung für die Integration von RFID ». In : *ABI-Technik*, 2004, Nr 24, Heft 2, p. 135-139.

[«] Toutes les stations sont connectées au système de gestion de la bibliothèque. En plus afin de payer les cotisations, un automate a été ajouté. Avec la décentralisation du système, le parcours du visiteur change radicalement. Pour le retour des ouvrages, il n'est même plus nécessaire d'entrer dans le bâtiment. En effet, les automates pour le retour ou les paiements peuvent être placés dans le hall d'entrée, ce qui permet également d'effectuer certaines actions en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque (...) Cela permet aux employés de bouger, de se tenir vers les stations

Comme le rapporte l'étude de l'Université de Loughborough, certaines bibliothèques cherchent à développer l'usage des automates en réduisant volontairement le personnel à la banque de prêt (Hull University)¹¹⁶. En Australie, l'option de passage à la banque de prêt est quasiment « éliminée »¹¹⁷ sous réserve de certaines précautions.

Les bibliothèques françaises sont encore loin de ce stade d'automatisation. La question reste posée : le prêt et le retour sont-ils des gestes répétitifs à automatiser ou des gestes de médiation à préserver ?

2.2. Vers une nouvelle répartition des tâches ?

2.2.1. Bibliothécaire vs Automate

Parmi les 42 bibliothèques de l'enquête nationale qui ont fait l'acquisition d'un automate de prêt, 10 ne l'ont pas mis en fonction¹¹⁸: si certaines évoquent des raisons techniques (voir Partie 2; 1.2.2.4: gestion des liens automate/SIGB), d'autres déplorent « un rejet total du personnel de l'établissement » ou un appareil « non utilisé par le personnel et les usagers » qui les a contraints à retirer la machine des espaces publics. D'autres au contraire ne s'en servent plus car leur carence en personnel a été comblée. Face à un taux très faible de prêt automatisé, un responsable déclarait ne pas prévoir d'actions pour inciter les usagers à utiliser l'automate car « deux magasiniers supplémentaires au prêt répondent bien plus efficacement ».

Ironiquement surnommé « Robocop » ou « Oscar », l'automate de prêt ou de retour n'est pas toujours apprécié par les agents de la bibliothèque et souvent peu légitimé par l'encadrement. Cette attitude peut trahir différents types de craintes liées à l'irruption de l'automate.

d'informations à différents étages, d'accompagner les gens dans les rayonnages, de consulter le catalogue en ligne, bref, d'être mobiles ».

¹¹⁶ Voir note 84, p. 54.

[«] The smaller the number of issue desks open, the more self-issue was used. With three desks open the percentage of users using self-issue was approximately 11 per cent but this rose to 50 per cent when only one desk was open".

¹¹⁷ SHIPP, John. Helping yourself Down Under: self-service in Australian university libraries. In: MCDONALD, Andrew, STAFFORD, Janet. Self-service in Academic Libraries: Future or Fallacy? Proceedings of a conference organised by Information Services, University of Sunderland, in conjunction with SCONUL, 24-26 June 1996. Sunderland: University of Sunderland, 1997. 188 p. ISBN 0-907679-94-3.

¹¹⁸ Voir Annexe 3: Extraits des résultats, questions 21 et 22.

2.2.2. Les appréhensions du personnel

2.2.2.1. Les craintes liées à la perte d'emploi

- Des réalités démographiques

Dans le cadre de l'évolution démographique des corps et cadres d'emplois des personnels de bibliothèques (départ à la retraite de la génération du baby-boom)¹¹⁹ et le contexte de la croissance du nombre de bibliothèques avec un objectif d'élargissement de l'amplitude horaire, l'automatisation de certaines fonctions paraît de plus en plus à l'ordre du jour.

- les illusions du job enlargment

« Complément indispensable de la banque de prêt, l'automate de prêt libère le personnel des tâches répétitives », annonce la plaquette commerciale d'un fournisseur. Celui-ci pourrait alors se consacrer à des tâches plus gratifiantes apportant un service de haute qualité à l'usager.

Cette vision de l'automatisation impliquant la disparition du travail non-qualifié et l'enrichissement des tâches à réaliser (*job enlargment*) n'est pas neuve et a convaincu de nombreux sociologues dans les années 1960 (Georges Friedmann, Alain Touraine) même si certains ont cependant perçu les limites de cette idée (Pierre Naville). Destinées à estimer l'impact social de l'automatisation, les études Delphi commentées dans la revue *Futuribles* prévoient deux scénarios pour l'horizon 2010 : le scénario pessimiste démontre que la main-d'œuvre ayant perdu son emploi pour cause de robotisation serait exclue faute de qualification suffisante pour une possible reconversion. Le scénario optimiste introduit l'effet régulateur des institutions qui permettrait l'adaptation de la main-d'œuvre à travers une politique de formation et de reconversion¹²⁰.

Dans le cadre de l'automatisation de tout ou partie de la fonction prêt-retour en bibliothèque, la réorientation promise du personnel et des heures ainsi « libérées » vers de nouvelles tâches et de nouveaux services à l'usager ne peut donc se faire

_

¹¹⁹ **DAUBIN-GUIMBERT, Claire**. « Gérer les moyens humains des bibliothèques : l'apport d'une enquête démographique ». In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris : 2001, t.46, n°6, p.45-49.

¹²⁰ **DEBRUYNE, Stéphanie**. « Impacts sociaux de l'automatisation des systèmes de production ». In : *Futuribles*, 2001, n°269, p. 92-94.

que moyennant une gestion prévisionnelle des compétences (formation, rotation des personnels dans les différents services, intégration du personnel à la mise en place de nouveaux projets de services...).

2.2.2.2. Les craintes liées au contenu du travail

- Dégager du temps, pour faire quoi ?

Malgré l'argument d'une plus grande variété de tâches, l'automatisation n'est pas une garantie contre la permanence de tâches tout aussi peu gratifiantes et sans contact avec le public¹²¹ (tri et remagnétisation des ouvrages retournés, gestion des litiges liés à l'automate, gestion de la maintenance...).

L'étude menée par l'Université de Loughborough souligne également que certains agents, de rang intermédiaire dans la hiérarchie, ont peur que les moins qualifiés, relevés des tâches de prêt-retour, s'approprient des fonctions jusque là effectuées par eux¹²².

-une remise en cause du métier de bibliothécaire

La dépossession de la fonction de prêt-retour semble toucher le cœur du métier de bibliothécaire et vécue comme une perte de polyvalence. Comme l'analyse une des bibliothèque interrogée dans le cadre de l'enquête ADBGV sur le prêt-retour centralisé, « la crispation autour du prêt-retour dans les sections recouvre une question de reconnaissance du métier, un peu comme il y a quelques années les questions liées à l'abandon du catalogage »¹²³.

_

¹²¹ MORRIS, A., DYER, H.. Human aspects of library automation, Gower: 1998. ISBN 0-566-07504-0

[«] promises are frequently made that technology will eliminate dull and repetitive tasks, only for them to be replaced by equally unexciting tasks ».

¹²² Voir note 84, p. 54.

¹²³ Voir note 112, p. 61.

2.2.3. L'intégration de la participation de l'usager à l'organisation du travail

2.2.3.1. La mise en place nécessaire d'une évaluation

Face à la méfiance ou à un excès d'enthousiasme, l'intégration harmonieuse des automates de prêt ou de retour en bibliothèque passe par un rapport neutre à la technique : les performances de l'outil doivent être mesurées, diffusées et analysées en fonction d'objectifs clairs et connus de tous.

Comme le montre l'enquête menée de septembre 2004 à mars 2005, les bibliothèques cherchent à mesurer l'impact du service rendu par les automates sur le personnel (21 bibliothèques) et sur l'usager (18 bibliothèques)¹²⁴. Cependant, l'évaluation du coût en personnel lié la gestion de l'automate est très peu renseignée (réponses évasives) ou assimilée à un coût nul¹²⁵. Parallèlement, à l'occasion des questionnaires administrés par téléphone, nous avons pu constater que la gestion des statistiques tirées des stations de prêt automatisées est très différente d'une bibliothèque à l'autre : certaines ont intégré les statistiques de prêts automatisés dans le module statistique du SIGB et éditent elles-mêmes leurs données d'évaluation ; d'autres font tirer les statistiques par leur fournisseur d'automate selon une périodicité définie ou pas ; d'autres encore ne savent pas qu'il est possible d'éditer des statistiques concernant les prêts automatisés...

- L'évaluation permet de quantifier le temps « libéré » par les automates.

A l'occasion de l'évaluation menée à la BMVR de Marseille, les données relevées aux compteurs des automates et les statistiques de prêt du SIGB nous ont permis d'établir un total de 4 702 prêts automatisés et de 921 emprunteurs « automates » pendant la semaine-test de l'évaluation¹²⁶. Au cours des différents calculs effectués, nous avons également pu définir que la banque de prêt centralisée « absorbe » environ 33 emprunteurs/heure en moyenne. A partir de là, on peut en déduire que les automates absorbent environ 28h de « travail de banque de prêt »

-

¹²⁴ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; questions 48 et 50.

¹²⁵ Voir Annexe 3 : Extraits des résultats ; question 36.

par semaine (921/33), soit 0,72 ETP (28h/39h). Théoriquement, ces 0,72 ETP peuvent donc « physiquement » être réorientés vers d'autres tâches.

2.2.3.2. Le développement d'une démarche qualité

Afin d'en développer l'usage, le service rendu par les automates doit être adapté et amélioré en fonction des retours des usagers. A cet effet, une phase de test et d'ajustement peut être prévue avant une mise en service officielle. Cette phase de test doit permettre de vérifier l'impact du « système automate » auprès du public (ergonomie du poste de prêt, ergonomie de l'interface, signalétique, aide apportée par le personnel...). Après mise en service, un suivi de la qualité du service rendu au public doit être prévu (remarques et problèmes rencontrés, semaines-test d'évaluation selon des périodicités pré-définies...). Celui-ci doit permettre de réfléchir et de mettre en place des améliorations, mais également, le cas échéant, de reformuler le service offert au public: réduction ou extension du type de documents empruntables. bornes automatisées « différenciées » (pour débutant/expert), adaptation pour le public en situation de handicap. Comme le résument Anne Mayère et Florence Muet, « l'important est que le parcours proposé corresponde à ses attentes et à ses possibilités »¹²⁷.

2.2.3.3. la construction d'un nouveau paradigme

Avec l'irruption des automates et plus globalement du libre-service, les bibliothèques équipées entrent dans une nouveau système culturel : « l'automatisation ne peut pas être appréhendée sous l'angle exclusif de la technique. Sur le fond, cette innovation bouleverse les rapports de l'homme avec ses instruments de production, mais aussi avec son environnement organisationnel et hiérarchique, avec les processus d'apprentissage et de connaissance, avec son mode de vie. Ce sont les relations sociales au-delà des gestes productifs qui sont remises en cause, déterminant ainsi un nouveau rapport entre l'homme, la machine

Droits d'auteur réservés.

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

¹²⁶ Voir note 82 : Rapport de stage, p. 15 (vol 2).

¹²⁷ MAYERE, Anne et MUET, Florence. « La démarche qualité appliquée aux bibliothèques et services d'information ». In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 46, n°1, p. 10-18.

et le travail »¹²⁸. Auparavant largement tournée vers le flux et la gestion de transactions, l'attention se porte plus volontiers vers des prestations d'accueil, de conseil, de renseignements et d'expertise documentaire en direction du public.

Cependant, pour reprendre un terme emprunté au marketing, l'introduction du libre-service de prêt et de retour implique une « orientation usager » de la part de toutes les composantes de l'organisation, même celles qui ne sont pas en prise directe avec le public ou la régulation des appareils (équipement des documents, vérification des retours, signalétique...). Au-delà de l'engouement technique (« ça ne marche pas, personne ne s'en sert, mais c'est bien d'avoir un automate dans la bibliothèque ») ou d'un « laisser-faire » naïf (« c'est censé être automatique, donc je n'ai rien à faire de plus »), il s'agit bien là de construire un nouveau système d'organisation où la participation de l'usager à la production du service est prise en compte, optimisée et légitimée par la bibliothèque.

¹²⁸ **DU TERTRE, Christian et SANTILI, Giancarlo**. *Automatisation et travail*: utopies, réalités, débats des années cinquante aux années quatre vingt dix. Paris: PUF, 1992. p. 10.

GIER Sylvie | DCB 13 | Mémoire d'étude et de recherche | Mars 2005

Conclusion

L'équipement français en automates de prêt et de retour est très limité : environ 40 bornes aujourd'hui, peut-être 70 d'ici 2015.

Compte-tenu de l'étroitesse du marché, il est évident que le rapport de force n'est pas en faveur des bibliothèques. Le plus important pour les fournisseurs n'est pas de s'attarder sur l'optimisation des automates mais de proposer des solutions complètes d'identification et d'antivol. Malgré d'indéniables améliorations techniques, il y a cependant peu de chances que les prix baissent et que l'ergonomie des automates s'améliore davantage. Le développement de la technologie RFID, si elle est adoptée par les géants de la grande distribution, fera peut-être évoluer ce statu-quo en diminuant le coût des étiquettes RFID - et par làmême celui de l'équipement ou du rééquipement d'un fonds, et en facilitant les manipulations d'identification.

En attendant, le choix et l'intégration d'un automate de prêt ou de retour au sein d'un établissement constitue encore un pari . A qualité technique égale, la façon dont la bibliothèque appréhende l'outil technique et l'inscrit au cœur de son organisation influence les performances de l'outil (sous-utilisation) ou l'évaluation des performances de l'outil (raisons de la sous-utilisation). Deus ex machina qui doit résoudre tout et tout de suite ou « Robocop » toujours en panne, l'automate irrite et interroge. Afin de dissiper les a priori et diffuser plus largement une information encore peu accessible, la création d'un espace de réflexion (liste de diffusion, club d'utilisateurs, réseau de correspondants, cellule de recherche et de veille technologique...) pourrait permettre de mutualiser les points de vue et les expériences des bibliothèques françaises quant aux implications techniques et stratégiques des automates de prêt-retour, et plus globalement du libre-service en bibliothèque.

Bibliographie

Méthodologie

- ARBORIO, Anne-Marie et FOURNIER, Pierre. L'enquête et ses méthodes : l'observation directe. Paris : Nathan Université : 2001. 128 p. (Coll. 128). ISBN 2-09-190358-2.
- SINGLY, François de. L'enquête et ses méthodes : le questionnaire. Paris : Nathan Université : 1992. 128 p. (Coll. 128). ISBN 2-09-190567-4.

Automatisation : généralités

- DU TERTRE, Christian et SANTILI, Giancarlo. Automatisation et travail: utopies, réalités, débats des années cinquante aux années quatre vingt dix. Paris: PUF, 1992.
- **DEBRUYNE, Stéphanie**. Impacts sociaux de l'automatisation des systèmes de production. In : *Futuribles*, 2001, n°269, p. 92-94.
- **DRANCOURT, Michel**. Informatique et productivité. In: *Futuribles*, 2000, n°254. p. 74-77.
- MONTMOLLIN, Maurice de. *L'ergonomie*. Paris : La Découverte, 1990. (Collection Repères). ISBN 2-7071-1600-9.
- **REYTIER, Pascal**. *Ergonomie au travail*: principes et pratiques. Paris: AFNOR, 2003. ISBN 2-12-505079-X.

Identification d'objets et RFID

- CAVEL, Sarah et MILLET, Claire. Les étiquettes RFID [en ligne]. Mémoire de 2^e année : Grenoble : INP Grenoble EFPG, 2004 [réf. du 8 septembre 2004].
 - Disponible sur Internet : http://cerig.efpg.inpg.fr/memoire/2004/rfid.htm
- **CHALLIOL**, **Brigitte**. Technologie innovante dans les bibliothèques de Marseille. In : *La Gazette des Communes*, 11 octobre 2004, n°1760, p.30.

- **FINKENZELLER, Klaus**. *RFID Handbook*: fundamentals and applications in contactless smartcards and identification. Great-Britain: JohnWiley & Sons, 2003. ISBN 0-470-84402-7
- LANDT, Jeremy. Shrouds of Time: The history of RFID [en ligne]. AIM, 2001 [réf du 15 décembre 2004].

Disponible sur Internet:

http://www.aimglobal.org/technologies/rfid/resources/shrouds of time>

• **SERIOT, Nicolas**. Les systèmes d'identification radio (RFID): fonctionnement, applications et dangers [en ligne]. Travail de diplôme. Yverdon (Suisse): Ecole d'Ingénieurs du Canton de Vaud EIDV, 2005 [réf du 3 février 2005].

Disponible sur Internet : < http://seriot.ch/fichiers/eivd/rfid/rfid.pdf>

• VILLECROZE, Fanny. *RFID*: une révolution technologique en marche? [en ligne].Cité des Sciences, 2004 [réf du 20 décembre 2004]. Disponible sur Internet: http://www.cite-sciences.fr/français/ala-cite/sciences-actualités/sitesactu/question-actu.php

- WANT, Roy. Automatisation généralisée. In : Pour la science, 2004, n°316, p.76-80.
- **WIKIPEDIA**. *RFID* [en ligne]. [réf du 20 février 2005]

 Disponible sur Internet : http://fr.wikipedia.org/wiki/RFID

Services, libre-service et bibliothèques

- **DAUBIN-GUIMBERT, Claire**. Gérer les moyens humains des bibliothèques : l'apport d'une enquête démographique. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°6, p.45-49.
- EIGLIER, Pierre et LANGEARD, Eric. Servuction: le marketing des services. Paris: McGraw-Hill, 1996. 205 p. (Coll. Stratégie et management). ISBN 2-7042-1127-2.
- JOSEPH, Isaac, JEANNOT, Gilles (sous la dir. de). Les métiers du public : les compétences de l'agent et l'espace de l'usager. Paris : CNRS, 1995. 345 p. ISBN 2-271-05278-5.

- MUET, Florence et SALAUN, Jean-Michel. Stratégie marketing des services d'information, bibliothèques et centres de documentation. Paris: Cercle de la Librairie: 2001. 221 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0794-0.
- **PIQUET, Michel**. Court traité de signalétique à l'usage des bibliothèques publiques. Paris : Cercle de la Librairie, 2004. 128 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0875-0.
- SALAUN, Jean-Michel. Marketing des bibliothèques et des centres de documentation. Paris : Cercle de la librairie, 1992. 132 p.(Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0507-7.

Gestion de la circulation des documents en bibliothèque

- ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET. Voyage d'étude en Finlande 1998 : les bibliothèques [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004]. Disponible sur Internet :http://www.adbdp.asso.fr/association/finlande1998/lesbiblio.htm
- **BARNETT, Andy**. *Libraries, community and technology*. Jefferson (Caroline du Nord, Etats-Unis): McFarland, 2002. How library technology bites back p.117-134. ISBN 0-7864-1379-4.
- CAPELLE, Jean-Marc [et al.]. Rationalisation des transactions et adaptation des horaires d'ouverture de la médiathèque de Vénissieux en vue de l'amélioration de l'accueil. Rapport de projet DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2003. 2 vol.
- CARACO, Alain. Projet 10: prêt et retour centralisé/décentralisé. In:
 ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES
 MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES
 DE FRANCE. Projets [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004]. Disponible sur
 Internet: http://www.adbgv.asso/index.php?page=ficheprojet&choix=10
- CHAINTREAU, Anne-Marie et GASCUEL, Jacqueline. Votre bâtiment de A à Z: mémento à l'usage des bibliothécaires. Paris : Cercle de la Librairie, 2000. (Collection Bibliothèques). p. 186-190.

- **DUCHEMIN, Pierre-Yves**. *L'art d'informatiser une bibliothèque* : guide pratique. Paris : Cercle de la Librairie, 2000. 587 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0784-3.
- DUPERRIER, Alain. Projet 5: pratiques innovantes (mise à jour décembre 2003). In: ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES DE FRANCE. Projets [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004]. Disponible sur Internet : http://www.adbgv.asso/index.php?page=ficheprojet&choix=5
- FRANCE. Direction du livre et de la lecture. L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1998 / Ministère de la culture et de la communication , DLL. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998. 48 p.
- GIER, Sylvie. Evaluation du service rendu par les automates de prêt du réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. Rapport de stage DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 2 vol.
- GREY, S. M. and WILSON, J. R. The Ergonomics of library issue desks: final report. Report to the British Library R&D Department. Birmingham: University of Birmingham, 1983.
- **GRUNBERG, Gérard (dir.)**. *Bibliothèques dans la cité* : guide technique et réglementaire. Paris : Moniteur, 1996.
- HAUSEMONT, Claudine. Etude du module de prêt dans le futur système de gestion intégrée de la bibliothèque : couplage système d'accès, système anti-vol et système de prêt. Projet professionnel personnel de bibliothécaire : Villeurbanne : IFB, 1994, 10 p.
- **JACQUESSON, Alain**. *L'informatisation des bibliothèques*: historique, stratégie et perspectives. Paris : Cercle de la Librairie : 1995. (Collection Bibliothèques). 362 p. ISBN 2-7654-0604-9
- LAVILLE, Antoine, BOUROULLEC, Ronan et GIAPPICONI, Thierry. Création artistique et ergonomie des banques d'accueil et de prêt. In : Bulletin des Bibliothèques de France, 1998, t.43, n°6, p. 46-50.

- LEK CHOH, Ngian. La B.S.B. ou la "bibliothèque sans bibliothécaire" (...): l'expérience de Singapour. In: IFLA. Congrès (63; 2003; Berlin). La bibliothèque comme point d'accès: médias-information-culture [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004].Disponible sur Internet: http://www.ifla.org/IV/ifla69/papers/050f trans-ngian-lek-choh.pdf>
- MCDONALD, Andrew, STAFFORD, Janet. Self-service in Academic Libraries: Future or Fallacy? Proceedings of a conference organised by Information Services, University of Sunderland, in conjunction with SCONUL, 24-26 June 1996. Sunderland: University of Sunderland, 1997. 188 p. ISBN 0-907679-94-3.
- MCKENZIE, Christine, AULICH, Michaël. Self-service the revolution's here! [en ligne]. Victorian association for library automation (VALA): 2002 [réf. du 12 février 2005]. Disponible sur Internet: http://www.vala.org.au/vala2002/2002pdf/44MacAul.pdf
- MAISONNEUVE, Marc. Réinformatiser la bibliothèque municipale...pourquoi ? In : *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris : 1997, t.42, n°4.
- MAYERE, Anne et MUET, Florence. La démarche qualité appliquée aux bibliothèques et services d'information. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 46, n°1, p. 10-18.
- MORRIS, Anne, DYER, Hillary. Human aspects of library automation. Gower: 1998. 400 p. ISBN 0-566-07504-0.
- MORRIS, Anne, THORNLEY, Louise and SNUDDEN, Katie. Self-issue and return systems: experiences in the UK. In: *The Electronic Library* [en ligne]. 2001, vol 19, Issue 1. [Réf du 18 août 2004]. Disponible sur la base de données Emerald: http://docserver.emeraldinsight.com
- PIASER, Gérard. Installation d'une console de prêt automatisée à la bibliothèque de 1^{er} cycle Droit-AES du SCD de Lyon III. Projet professionnel personnel de bibliothécaire : Villeurbanne : IFB, 1994, 10 p.
- PONCE, Florence. Bibliothèques sans bibliothécaires. In: IFLA. Congrès (63; 2003; Berlin). La bibliothèque comme point d'accès: médias-information-culture [en ligne]. [réf. du 23 avril 2004].

- Disponible sur Internet :http://www.cfifla.asso.fr/conferences/berlin/crboursiers2003 2corps.htm>
- RICHARDSON, Leigh. Self-services: the present state of play. In:
 SCONUL Newsletter [en ligne], 2003, n°28 [réf. du 12 janvier 2005].
 Disponible sur Internet:
 http://www.sconul.ac.uk/pubs_stats/newsletter/28/ART7.RTF
- ROUX-FOUILLET, Jean-Paul. Les puces envahissent les bibliothèques. In : Bulletin des Bibliothèques de France, 2000, t. 45, n°6, p. 66-70.
- WEISS, Rolf und KERN, Christian. Zentrale und dezentrale Positionierung der Funktionseinheiten in der Bibliothek: Raumplanung für die Integration von RFID. In: *ABI-Technik*, 2004, Nr 24, Heft 2, p. 135-139.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS CONTACTÉS	S77
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE GLOBAL DE SAISIE (LOC	GICIEL SPHINX
PLUS)	86
ANNEXE 3 EXTRAITS DES RÉSULTATS	96
ANNEXE 4 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUIPÉS OU	J AYANT UN
PROJET D'ÉQUIPEMENT EN AUTOMATES DE PRÊT ET	DE RETOUR
	118

Annexe 1 : Liste des établissements contactés

Bibliothèques desservant des communes de plus de 50 000 habitants (123)

AIX-EN-PROVENCE CERGY-PONTOISE

AJACCIO CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ALENÇON CHALON-SUR-SAÔNE

AMIENS CHAMBÉRY

ANGERS CHAMPIGNY-SUR-MARNE ANNECY CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ANTIBES CHÂTEAUROUX
ANTONY CHÂTELLERAULT

ARGENTEUIL CHOLET

ARLES CLERMONT-FERRAND

ASNIÈRES CLICHY
AUBERVILLIERS COLMAR
AULNAY-SOUS-BOIS COLOMBES
AVIGNON COURBEVOIE

AURILLAC CRÉTEIL
BEAUVAIS DIJON

BELFORT DRANCY

BESANÇON DUNKERQUE

BEZIERS EVREUX
BLOIS EVRY

BORDEAUX FONTENAY-SOUS-BOIS

BOULOGNE-BILLANCOURT GRENOBLE
BOURGES HYÈRES

BREST ISSY-LES-MOULINEAUX

BRIVE-LA-GAILLARDE IVRY-SUR-SEINE CAEN LA ROCHELLE

CALAIS LAVAL

CANNES LA ROCHE-SUR-YON
CERGY LA SEYNE SUR MER

LE HAVRE POITIERS
LE MANS QUIMPER

LEVALLOIS-PERRET REIMS

LILLE RENNES

LIMOGES ROUBAIX

LORIENT ROUEN

LYON RUEIL-MALMAISON

MAISONS-ALFORT SAINT-DENIS

MARNE-LA-VALLÉE SAINT-ETIENNE

MARSEILLE SAINT-OMER

MEAUX SAINT-QUENTIN

MÉRIGNAC SAINT-QUENTIN EN YVELINES

METZ SAINT-MALO

MIRAMAS (SAN) SAINT-MAUR DES FOSSÉS

MONTAUBAN SAINT-NAZAIRE

MONTPELLIER SAINT-PIERRE (RÉUNION)

MONTREUIL SARCELLES

MULHOUSE SARTROUVILLE

NANCY SAUMUR

NANTERRE STRASBOURG

NANTES TOULON

NEUILLY-SUR-SEINE TOULOUSE

NICE TOURS

NÎMES TOURCOING

NIORT TROYES

NOISY-LE-GRAND VALENCE

ORLÉANS VANNES

PANTIN VÉNISSIEUX

PARIS VERSAILLES

PAU VILLENEUVE D'ASCQ

PERPIGNAN VILLEURBANNE

PESSAC VITRY-SUR-SEINE

Bibliothèques et services documentaires des établissements de l'enseignement supérieur (91)

AIX-MARSEILLE 1 LILLE 1

AIX-MARSEILLE 2 LILLE 2

AIX-MARSEILLE 3 LILLE 3

AMIENS LIMOGES

ANGERS LITTORAL

ANTILLES-GUYANE LYON 1

ARTOIS LYON 2

AVIGNON LYON 3

BELFORT BIU LYON

BESANÇON MARNE-LA-VALLÉE

BORDEAUX 1 METZ

BORDEAUX 2 MONTPELLIER

BORDEAUX 3 MULHOUSE

BORDEAUX 4 NANCY 1

BREST NANCY 2

BRETAGNE SUD NANTES

CAEN NICE

CERGY-PONTOISE NOUVELLE-CALÉDONIE

CHAMBÉRY ORLÉANS

COMPIÈGNE PARIS 1

CORTE BIBLIOTHÈ QUE CUJAS PARIS 1

DIJON PARIS 2

EVRY PARIS 3

GRENOBLE 1 BIBLIOTHÈQUE SORBONNE

GRENOBLE 2 ET 3 PARIS 4

LA REUNION PARIS 5

LA ROCHELLE PARIS 6

LE HAVRE BIU PHARMACIE PARIS 6

LE MANS PARIS 7

BIU JUSSIEU PARIS 7 STRASBOURG 2

PARIS 8 STRASBOURG 3

PARIS 9 TOULON

PARIS 10 TOULOUSE 1
PARIS 11 TOULOUSE 2
PARIS 12 TOULOUSE 3

PARIS 13 TOURS
PAU TROYES

PERPIGNAN VALENCIENNES

POITIERS VERSAILLES – SAINT QUENTIN

POLYNESIE FRANCAISE INP NANCY

REIMS INP TOULOUSE

RENNES 1 INSA LYON

RENNES 2 INSA RENNES

ROUEN INSA ROUEN

SAINT-ETIENNE INSA TOULOUSE

STRASBOURG 1

Ont été écartées :

Droits d'auteur réservés.

BMIU de Clermont-Ferrand : déjà contactée via la liste des bibliothèques municipales.

BIUM de Paris 5 : pas de prêt à domicile

BIU Langues Orientales (Jussieu) : un seul site avec document en libre-accès.

Bibliothèque de Sainte-Geneviève : pas de prêt à domicile

BNUS Strasbourg: documents en accès indirect.

Bibliothèques départementales de prêt (95)

Bibliothèque départementale de prêt de l'Ain

Bibliothèque départementale de prêt de l'Aisne

Bibliothèque départementale de l'Allier

Bibliothèque départementale de prêt des Alpes-de-Haute-Provence

Bibliothèque départementale de prêt des Hautes-Alpes

Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes

Bibliothèque départementale de prêt de l'Ardèche - André Malraux

Bibliothèque départementale de prêt de l'Ariège

Bibliothèque départementale de prêt de l'Aube

Bibliothèque départementale de l'Aude

Bibliothèque départementale de prêt de l'Aveyron

Bibliothèque centrale de prêt des Bouches-du-Rhône

Bibliothèque départementale de prêt du Calvados

Médiathèque départementale du Cantal

Bibliothèque départementale de la Charente

Bibliothèque départementale de prêt de la Charente-Maritime

Bibliothèque du Cher

Bibliothèque centrale de prêt de la Corrèze

Bibliothèque départementale de prêt de Corse-du-Sud (20A)

Bibliothèque départementale de prêt de Haute-Corse (20B)

Bibliothèque départementale de prêt de la Côte-d'Or

Bibliothèque des Côtes-d'Armor

Bibliothèque centrale de prêt de la Creuse

Bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne

Médiathèque départementale du Doubs

Médiathèque départementale de la Drôme

Bibliothèque départementale de prêt de l'Eure

Bibliothèque départementale de prêt d'Eure-et-Loir

Bibliothèque du Finistère

Bibliothèque départementale de prêt du Gard

Médiathèque départementale de Haute-Garonne

Bibliothèque départementale de prêt du Gers

Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde

Direction départementale du livre et de la lecture de l'Hérault

Bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine

Bibliothèque départementale de l'Indre

Direction départementale du livre et de la lecture de Touraine (Indre-et-Loire)

Bibliothèque départementale de l'Isère

Bibliothèque départementale de prêt du Jura

Bibliothèque départementale de prêt des Landes

Bibliothèque départementale de prêt du Loir-et-Cher

Médiathèque départementale de la Loire

Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Loire

Bibliothèque départementale de prêt de Loire-Atlantique

Bibliothèque départementale de prêt du Loiret

Bibliothèque départementale de prêt du Lot

Bibliothèque départementale de Lot-et-Garonne

Bibliothèque départementale de prêt de la Lozère

Bibliothèque départementale de prêt du Maine-et-Loire

Bibliothèque départementale de prêt de la Manche

Bibliothèque départementale de prêt de la Marne

Bibliothèque départementale de la Haute-Marne

Bibliothèque départementale de prêt de la Mayenne

Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle

Bibliothèque départementale de la Meuse

Bibliothèque départementale du Morbihan

Bibliothèque départementale de prêt de la Moselle

Bibliothèque de la Nièvre

Médiathèque départementale du Nord

Bibliothèque départementale de l'Oise

Bibliothèque départementale de prêt de l'Orne

Médiathèque départementale du Pas-de-Calais

Bibliothèque départementale de prêt du Puy-de-Dôme

Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques

Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées

Bibliothèque départementale des Pyrénées-Orientales

Bibliothèque départementale du Bas-Rhin

Médiathèque départementale du Haut-Rhin

Bibliothèque départementale du Rhône

Médiathèque départementale de prêt de la Haute-Saône

Bibliothèque départementale de prêt de Saône-et-Loire

Bibliothèque départementale de la Sarthe

Savoie-Biblio

Bibliothèque départementale de Seine-Maritime

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

Bibliothèque départementale des Yvelines

Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres

Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres

Bibliothèque départementale de la Somme

Bibliothèque départementale du Tarn

Médiathèque départementale de Tarn-et-Garonne

Médiathèque départementale du Var

Bibliothèque départementale de prêt du Vaucluse

Bibliothèque départementale de la Vendée

Bibliothèque départementale de la Vienne

Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Vienne

Bibliothèque départementale de prêt des Vosges

Bibliothèque départementale de l'Yonne

Médiathèque départementale du Territoire-de-Belfort

Bibliothèque départementale de prêt de l'Essonne

Bibliothèque départementale du Val-d'Oise

Bibliothèque départementale de prêt de la Guadeloupe

Bibliothèque centrale de prêt de la Martinique

Bibliothèque départementale de prêt de la Réunion

Bibliothèque centrale de prêt de Mayotte Bibliothèque Bernheim (Nouvelle-Calédonie)

2 BDP n'ayant pas d'adresse mail n'ont pas été contactées : Bibliothèque Départementale de Prêt des Ardennes Bibliothèque Départementale de Prêt de Guyane

Annexe 2 : Questionnaire global de saisie (Logiciel SPHINX Plus)

LES AUTOMATES DE PRET ET DE RETOUR DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES FRANCAISES

<u>I-INFORMATIONS GENERALES</u>
1. Nom de l'établissement
2. Adresse
3. Téléphone /Fax
4. Nom et fonction de la personne répondant au questionnaire
5. E-mail de la personne répondant au questionnaire
6. Type d'établissement BM BDP Bibliothèque ou service documentaire d'établissements de l'enseignement supérieur Bibliothèque municipale et universitaire
7. Nombre d'inscrits actifs O 0-5000
8. Nombre de prêts par an O moins de 100000 O 100000-200000 O 200000-300000 O 300000-400000 O 400000-500000 O 500000-1000000 O plus de 1000000 II-ETAT DE L'EQUIPEMENT EN AUTOMATES DE PRET
9. Votre bibliothèque a-t-elle fait l'acquisition d'un système de prêt automatisé ? O oui O non 10. Si votre bibliothèque n'a pas fait l'acquisition d'automates de prêt ou si vous voulez compléter

votre équipement, envisagez-vous de faire prochainement l'acquisition de ce type d'équipement ?

O oui O non

11. S'il n'est pas prévu de faire l'acquisition prochaine d'un système de prêt automatisé, c'est parce que celui-ci (3 réponses possibles à ordonner par ordre décroissant) 1. ne vous paraît pas adapté à l'organisation et à la taille de votre bibliothèque 2. ne vous paraît pas adapté à votre système d'identification et d'antivol des documents 3. ne vous paraît pas assez fiable 4. a été rejeté pour raisons budgétaires					
5. ne vous paraît pas justifié dans les bibliothèques en général6. est encore à l'étude					
					7. serait envisageable seulement à long terme dans le cadre d'une nouvelle construction
Ordonnez 3 réponses.					
1-Bibliothèques ayant un projet d'équipement (Vous avez répondu oui à la question 10)					
12. Quel est le contexte du projet ? O ouverture/réaménagement					
O ré-informatisation / changement de version SIGB					
O changement de système d'identification / antivol des documents					
O décision de la direction/tutelle					
13. Nombre de bornes prévues ?					
O 1 borne O 2 bornes O 3 bornes O 4 bornes					
O 5 bornes O plus de 5 bornes					
14. Quel serait votre fournisseur ?					
15. Date prévue de mise en service ?					
16. Quel système d'identification des documents sera utilisé ?					
☐ les étiquettes RFID ☐ les codes-barres ☐ le système OCR					
Vous pouvez cocher plusieurs cases.					
17. Quel système antivol sera utilisé ?					
☐ étiquette RFID					
antivol électromagnétique intégré sur étiquette RFID					
antivol électromagnétique					
Vous pouvez cocher plusieurs cases.					
18. Tous les types de documents proposés par la bibliothèque pourront-ils être empruntés à					
l'automate ? ○ oui ○ non					
O oui O non					
19. Si non, quels types de documents seront exclus du prêt automatisé ?					
☐ cassette VHS ☐ cassette audio ☐ CD ☐ DVD ☐ CD-ROM					
Vous pouvez cocher plusieurs cases.					

2-Bibliothèques équipées (Vous avez répondu oui à la question 9) 20. Si votre bibliothèque est équipée en automates de prêt, de combien de bornes disposez-vous ? O 1 borne O 2 bornes O 3 bornes O 4 bornes O 5 bornes O plus de 5 bornes 21. Le système de prêt automatisé est-il en fonction actuellement dans les espaces publics de votre bibliothèque? O oui O non 22. Si non, pour quelles raisons? 23. Quel est votre fournisseur? 24. Le système de prêt automatisé a été installé dans votre bibliothèque : O avant 2000 O en 2000 O en 2001 O en 2002 O en 2003 O en 2004 25. Pour l'identification des documents, utilisez-vous les étiquettes RFID ☐ les codes-barres ☐ le système OCR Vous pouvez cocher plusieurs cases. 26. La protection antivol des documents imprimés est-elle assurée par: diquette RFID antivol électromagnétique intégré sur l'étiquette RFID antivol électromagnétique Vous pouvez cocher plusieurs cases. 27. La protection antivol des documents audiovisuels est-elle assurée par : diquette RFID antivol électromagnétique intégré sur l'étiquette RFID antivol électromagnétique antivol électromagnétique intégré dans un surboîtier pas de fonds audiovisuel Vous pouvez cocher plusieurs cases. 28. L'automate de prêt permet-il à l'usager d'emprunter des cassettes VHS et audio sans intervention du personnel? O oui O non O pas de fonds audiovisuel 29. L'automate de prêt permet-il à l'usager d'emprunter CD audio, CD-ROM et DVD sans intervention du personnel? O oui O non O pas de fonds audiovisuel

a-logiciel de gestion informatisée et système de prêt automatisé 30. Quel logiciel de gestion informatisée de bibliothèques utilisez-vous ? (Précisez la version du logiciel) 31. L'installation du système de prêt automatisé est intervenue O au moment de l'informatisation initiale de la bibliothèque O au moment de la ré-informatisation de la bibliothèque (changement ou mise à jour du logiciel) O en dehors des phases d'informatisation ou de ré-informatisation 32. Le logiciel de gestion informatisée utilisé par la bibliothèque a-t-il influencé le choix du système de prêt automatisé? O oui O non 33. Les spécifications du système de prêt automatisé ont-elles été intégrées au cahier des charges rédigé à l'occasion de l'appel d'offres informatique ? O oui O non b-implications financières de l'équipement 34. Quel coût d'investissement a représenté l'installation du système de prêt automatisé en fonction dans votre bibliothèque? (Séparer: automates, mobilier, interfaçage SIGB, câblage). 35. Quel coût de maintenance (intervention du prestataire, entretien) a représenté le fonctionnement du système de prêt automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque? (coût moyen annuel) 36. Quel coût en personnel (ex : traitement annuel d'un agent x 0,2 ETP...) a représenté le fonctionnement du système de prêt automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque? (coût moyen annuel) c-implications organisationnelles de l'équipement 37. Les agents affectés à la gestion du système de prêt automatisé sont service informatique de la tutelle service informatique de la bibliothèque acadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion du système informatique

38. Si 'autre', précisez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

autre

adres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion des services d'accueil au public

39. Les modalités de gestion de la circulation des documents sont
O prêt et retour centralisé O prêt centralisé/ retour décentralisé
O prêt et retour décentralisé O prêt décentralisé/retour centralisé
40. Le gestion du prêt-retour est-elle assurée par un service autonome, distinct des services documentaires ? O oui O non
41. Les automates de prêt sont disposés
O dans la zone d'accueil (hall), à proximité de la banque de prêt principale uniquement
O en zone d'accueil et dans les sections documentaires
O dans les sections documentaires uniquement
d-impact de l'équipement
42. L'implantation du système de prêt automatisé s'est-il accompagné d'une initiation en direction des usagers ? O oui O non
43. Si oui, sous quelle forme ?
44. L'implantation du système de prêt automatisé a-t-il fait l'objet d'une présentation ou d'une sensibilisation en direction des personnels ? O oui O non
45. Si oui, sous quelle forme ?
46. Les agents affectés à l'initiation des usagers sont
service informatique de la tutelle
service informatique de la bibliothèque
adres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion du système informatique
acadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion des services d'accueil au public
autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.
47. Si 'autre', précisez :
48. Avez-vous évalué l'impact de cet équipement de prêt automatisé auprès des usagers ? O oui O non
49. Si oui, comment caractériseriez-vous le profil des utilisateurs d'automates ?

50. Avez-vous évalué l'impact de cet équipement de prêt automatisé auprès du personnel ? O oui O non
51. Si oui, l'implantation d'un système de prêt automatisé a-t-il permis de réduire le temps consacré au prêt par le personnel ? O oui O non
52. Quel pourcentage de l'ensemble des prêts est réalisé à l'aide du système de prêt automatisé ? O moins de 5 % O de 5 à 10 % O de 10 à 15 % O de 15 à 20 % O de 20 à 25 % O de 25 à 30 % O plus de 30 %
53. Ce chiffre correspond-il à votre objectif initial? O oui O non O pas d'objectif initial
54. Ce chiffre dépasse-t-il votre objectif initial? O oui O non
 55. Si le taux de prêt automatisé ne correspond pas à votre objectif, à quelles raisons attribuez-vous ce résultat ? (3 réponses possibles à ordonner par ordre décroissant) 1. non-adhésion des usagers 2. manque de participation du personnel 3. ergonomie limitée des automates 4. mauvaise signalétique des zones de prêt automatisé 5. localisation inadéquate des automates 6. fiabilité limitée des automates 7. le système automatisé ne gère pas tous les types de documents, notamment audiovisuels
56. Si le taux de prêt automatisé ne correspond pas à votre objectif, comment comptez-vous développer l'utilisation des bornes de prêt automatisé par les usagers ?
57. L'implantation d'un système de prêt automatisé a-t-il permis O l'augmentation de l'amplitude horaire de la bibliothèque O le maintien de l'amplitude horaire de la bibliothèque
58. Si l'amplitude horaire a augmenté, de combien d'heures ?
III-ETAT DE L'EQUIPEMENT EN AUTOMATES DE RETOUR
59. Votre bibliothèque a-t-elle fait l'acquisition d'un système de retour automatisé ? O oui O non

60. Si votre bibliothèque n'a pas fait l'acquisition d'un système de retour, envisagez-vous de le faire prochainement ?
O oui O non
61. S'il n'est pas prévu de faire l'acquisition d'un système de retour automatisé, c'est parce que ce type d'équipement:
1. ne vous paraît pas adapté à l'organisation et à la taille de votre établissement
2. ne vous paraît pas adapté à votre système d'identification et d'antivol des documents
3. ne vous paraît pas adapté à la politique de retour de l'établissement (vérification état des documents)
4. ne vous paraît pas fiable5. a été rejeté pour raisons budgétaires
6. ne vous paraît pas justifié dans les bibliothèques en général
7. est encore à l'étude
8. serait envisageable seulement à long terme dans le cadre d'un réaménagement.
Ordonnez 3 réponses.
1-Bibliothèques ayant un projet d'équipement (Vous avez répondu oui à la question 60)
62. Le système de retour automatisé qui sera utilisé dans votre bibliothèque correspondra-t-il à :
O une fonctionnalité déjà intégrée à un automate de prêt
O un appareil spécifique distinct d'un automate de prêt
O une solution mixte fonctionnalité d'un automate de prêt / borne spécifique de retour
Si l'automate de retour est un appareil spécifique
63. Quel est le contexte du projet ?
O ouverture/réaménagement
O ré-informatisation
O changement de système d'identification des documents
O décision de la direction / tutelle
64. Nombre de bornes prévues ?
O 1 borne O 2 bornes O 3 bornes O 4 bornes
O 5 bornes O plus de 5 bornes
65. Quel serait votre fournisseur ?
66. Date prévue de mise en service ?
○ 2005 ○ 2006 ○ 2007 ○ 2008 ○ 2009
67. Le système de retour automatisé sera accessible au public : O à l'intérieur de la bibliothèque O à l'extérieur de la bibliothèque
C a rinteriori de la dionomeque

2-Bibliothèques équipées (Vous avez répondu oui à la question 59)				
68. Le système de retour automatisé qui est utilisé dans votre bibliothèque correspond-il à :				
O une fonctionnalité déjà intégrée à un automate de prêt				
O un appareil spécifique distinct d'un automate de prêt				
69. Le système de retour automatisé est-il en fonction actuellement dans les espaces publics de la bibliothèque ? O oui O non				
O tal. O non				
70. Si non, pour quelles raisons ?				
71. Tous les types de documents peuvent-ils être retournés à l'automate ? O oui O non				
72. Si non, quels types de documents sont exclus du retour automatisé ?				
☐ cassette VHS ☐ cassette audio ☐ CD ☐ DVD ☐ CD-ROM				
Vous pouvez cocher plusieurs cases. 73. Quel pourcentage de l'ensemble des retours est réalisé à l'aide du système de retour automatisé ?				
74. Ce chiffre correspond-il à votre objectif initial ? O oui O non				
75. Ce chiffre dépasse-t-il votre objectif initial ? O oui O non				
76. Si le taux de retour automatisé ne correspond pas à votre objectif, à quelles raisons attribuez- yous ce résultat ? (3 réponses possibles à ordonner par ordre décroissant)				
 non-adhésion des usagers manque de participation du personnel ergonomie limitée des automates 				
4. mauvaise signalétique des zones de retour automatisé 5. localisation inadéquate des automates				
 6. fiabilité limitée des automates 7. le système automatisé ne gère pas tous les types de documents, notamment audiovisuels 8. autre 				
o. autic				
77. Si le taux de retour automatisé ne correspond pas à votre objectif, comment comptez-vous développer l'utilisation des bornes de retour automatisé par les usagers ?				
78. L'implantation d'un système de retour automatisé a-t-il permis d'augmenter l'amplitude horaire de la bibliothèque ? O oui O non				

79. Si oui, de combien d'heures ?					
Si l'automate de retour est un appareil spécifique					
80. Si votre bibliothèque est équipée en automates de retour, de combien de bornes disposez-vous ?					
O 1 borne O 2 bornes O 3 bornes O 4 bornes					
O 5 bornes O plus de 5 bornes					
81. Quel est votre fournisseur ?					
82. Cet équipement a été installé dans votre bibliothèque O avant 2000 O en 2000 O en 2001 O en 2002 O en 2003 O en 2004					
83. Quel coût d'investissement a représenté l'installation du système de retour automatisé en fonction dans votre bibliothèque en 2004 ? (Séparer: automates, mobilier, interfaçage SIGB, câblage).					
84. Quel coût de maintenance (intervention du prestataire, entretien) a représenté le fonctionnement du système de retour automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque ? (coût moyen annuel)					
85. Quel coût en personnel a représenté le fonctionnement du système de retour automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque ? (coût moyen annuel)					
86. Le système de retour automatisé est accessible au public : O à l'intérieur de la bibliothèque O à l'extérieur de la bibliothèque					

Annexe 3 Extraits des résultats

I-Informations générales

Question 6 : Type d'établissement

Type d'établissement	Nb. cit.	Fréq.
BM	70	49,3%
BDP	16	11,3%
Bibliothèque ou service documentaire d'établissements de l'enseignement supérieur	54	38,0%
Bibliothèque municipale et universitaire	2	1,4%
TOTAL OBS.	142	100%

Question 8 : Nombre d'inscrits actifs

Nombre d'inscrits actifs	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21 *	14,8%
0-5000	19	13,4%
5000-10000	35	24,6%
10000-20000	52	36,6%
20000-50000	13	9,2%
50000-100000	1	0,7%
plus de 100000	1	0,7%
TOTAL OBS.	142	100%

^{*} Il n'a pas été jugé pertinent de relever cette statistique pour les 16 BDP ayant répondu au questionnaire (pas d'inscrits au sens propre du terme mais des dépositaires et peu de BDP avec des médiathèques de secteur en prêt direct). Par ailleurs, 2 BM sont en projet de construction et n'ont pas encore d'inscrits. Il y a donc 3 non-réponses.

Tri croisé A : Type d'établissement et Nombre d'inscrits actifs

Inscrits	Non	0-5000	5000-	10000-	20000-	50000-	plus de	TOTAL
	réponse*		10000	20000	50000	100000	100000	
Etablissements								
BM	5	9	23	20	11	1	1	70
BDP	16	0	0	0	0	0	0	16
BU	0	10	12	31	1	0	0	54
BMU	0	0	0	1	1	0	0	2
TOTAL	21	19	35	52	13	1	1	142

^{*} Voir note précédente.

Question 10 : Nombre de prêts par an

Nombre de prêts par an	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	25 *	17,6%
moins de 100000	26	18,3%
100000-200000	23	16,2%
200000-300000	26	18,3%
300000-400000	11	7,7%
400000-500000	7	4,9%
500000-1000000	17	12,0%
plus de 1000000	7	4,9%
TOTAL OBS.	142	100%

^{*}Voir note précédente. Il y a donc 8 non-réponses.

II-Etat de l'équipement en automates de prêt

Question 11 : Equipement en prêt automatisé

Equipement en prêt automatisé	Nb. cit.	Fréq.
oui	42	29,6%
non	100	70,4%
TOTAL OBS.	142	100%

Tri croisé B : Type d'établissement et Equipement en prêt automatisé

Equipement en prêt automatisé	oui	non	TOTAL
Type d'établissement			
ВМ	21	49	70
BDP	0	16	16
Bibliothèque ou service documentaire d'établissements de l'enseignement supérieur	19	35	54
(BU)			
Bibliothèque municipale et universitaire (BMU)	2	0	2
TOTAL	42	100	142

Tri croisé C : Type d'établissement et date d'installation2

Date	Non	avant	en	en	en	en	en	TOTAL*
Type d'établissement	réponse	2000	2000	2001	2002	2003	2004	
BM	4	1	1	3	2	4	6	21
BDP	0	0	0	0	0	0	0	0
BU	3	7	2	1	1	1	4	19
BMU	0	0	0	1	0	0	1	2
TOTAL	7	8	3	5	3	5	11	42

* Le tableau a été remis en forme afin d'introduire une troisième donnée : restreindre le champ du tri aux bibliothèques équipées en automates de prêt. Au lieu de partir sur un total de 142 réponses, les non-réponses sont analysées sur la base de 42 bibliothèques concernées (voir tri précédent, colonne oui).

Tri croisé D : Equipement en prêt automatisé x Système en fonction

Système en fonction	Non réponse	oui	non	TOTAL
Equipement en prêt automatisé				
oui	0	32	10	42
non	100	0	0	100
TOTAL	100	32	10	142

Tri croisé E : Nombre d'inscrits actifs x Equipement en prêt automatisé

	Equipement en prêt automatisé	oui	non	TOTAL
Nombre d'inscrits				
Non réponse		2	19	21
0-5000		4	15	19
5000-10000		8	27	35
10000-20000		21	31	52
20000-50000		6	7	13
50000-100000		1	0	1
plus de 100000		0	1	1
TOTAL		42	100	142

Tri croisé F : Nombre de prêts par an x Equipement en prêt automatisé

Equipement en prêt automatisé	oui	non	TOTAL
Nombre de prêts par an			
Non réponse	4	21	25
moins de 100000	5	21	26
100000-200000	6	17	23
200000-300000	11	15	26
300000-400000	1	10	11
400000-500000	5	2	7
500000-1000000	7	10	17
plus de 1000000	3	4	7
TOTAL	42	100	142

Question 12 : Equipement futur en prêt automatisé

[Si votre bibliothèque n'a pas fait l'acquisition d'automates de prêt ou si vous voulez compléter votre équipement, envisagez-vous de faire prochainement l'acquisition de ce type d'équipement ?]

Equipement futur en prêt automatisé	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	37 *	26,1%
oui	27	19%
non	78	54,9%
TOTAL OBS.	142	100%

^{*} On devrait normalement obtenir 42 non-réponses (bibliothèques déjà équipées en automates de prêt, voir question 11). Le chiffre de 37 non-réponses est lié au fait que 5 bibliothèques ont des projets d'implantation d'automates supplémentaires et sont donc déjà comptabilisées dans les 27 projets.

Tri croisé G: Type d'établissement x Equipement futur en prêt automatisé

Equipement futur en prêt automatisé	Non réponse	oui	non	TOTAL
Type d'établissement				
BM	19	18	33	70
BDP	0	1	15	16
Bibliothèque ou service documentaire d'établissements de	17	7	30	54
l'enseignement supérieur				
Bibliothèque municipale et universitaire	1	1	0	2
TOTAL	37	27	78	142

Tri croisé H : Nombre d'inscrits actifs x Equipement futur en prêt automatisé

Equipement futur en prêt automatisé	Non réponse	oui	non	TOTAL
Nombre d'inscrits				
Non réponse	2	3	16	21
0-5000	4	4	11	19
5000-10000	7	8	20	35
10000-20000	18	7	27	52
20000-50000	5	4	4	13
50000-100000	1	0	0	1
plus de 100000	0	1	0	1
TOTAL	37	27	78	142

Tri croisé I : Nombre de prêts par an x Equipement futur en prêt automatisé

Equipement futur en prêt automatisé	Non réponse	oui	non	TOTAL
Nombre de prêts par an				
Non réponse	4	3	18	25
moins de 100000	5	3	18	26
100000-200000	6	2	15	23
200000-300000	9	7	10	26
300000-400000	0	4	7	11
400000-500000	4	1	2	7
500000-1000000	6	4	7	17
plus de 1000000	3	3	1	7
TOTAL	37	27	78	142

Question 13 : Raisons du non-équipement

Raisons du non-équipement	Nb. cit. (somme) *	Fréq.
Non réponse	115	81 %
ne vous paraît pas adapté à l'organisation et à la taille de votre bibliothèque	14	9,9%
ne vous paraît pas adapté à votre système d'identification et d'antivol des documents	4	2,8%
ne vous paraît pas assez fiable	1	0,7%
a été rejeté pour raisons budgétaires	7	4,9%
ne vous paraît pas justifié dans les bibliothèques en général	0	0,0%
est encore à l'étude	4	2,8%
serait envisageable seulement à long terme dans le cadre d'une nouvelle construction	3	2,1%
TOTAL OBS.	142	

^{*} Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme. Ici n'a été conservée que la somme car l'ordre des réponses n'apportait pas d'éléments supplémentaires.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

1-Bibliothèques ayant un projet d'équipement (base : 26 bibliothèques, cf. Question 11)

Les résultats suivants concernent uniquement les bibliothèques ayant un projet d'équipement en automates de prêt. Pour faciliter la lisibilité des tableaux, les non-réponses sont analysées sur la base des 26 bibliothèques concernées et non sur le total de 142 observations.

Question 14 : Contexte du projet

contexte du projet	Nb. cit.
Non réponse	1
ouverture/réaménagement de la bibliothèque	17
ré-informatisation	1
changement de système d'identification/d'antivol des documents	3
décision de la direction/tutelle	0
réorganisation des opérations de prêt-retour	4
TOTAL OBS.	26

Question 15 : Nombre de bornes prévues

Nombre de bornes prévues	Nb. cit.
Non réponse	9
1 borne	8
2 bornes	6
3 bornes	0
4 bornes	2
5 bornes	0
plus de 5 bornes	1
TOTAL OBS.	26

Question 17 : Mise en service

Mise en service	Nb. cit.
Non réponse	4
2005	4
2006	5
2007	6
2008	5
2009	2
TOTAL OBS.	26

Question 18: Identification des documents

Identification des documents	Nb. cit.
Non réponse	9
les étiquettes RFID	9
les codes-barres	8
le système OCR	0
TOTAL OBS.	26

Question 19 : Système antivol

Système antivol	Nb. cit.
Non réponse	11
étiquette RFID	8
antivol magnétique intégré sur étiquette RFID	0
antivol magnétique	7
TOTAL OBS.	26

2-Bibliothèques équipées (base : 42 bibliothèques, cf. Question 11)

Les résultats suivants concernent uniquement les bibliothèques équipées en automates de prêt. Pour faciliter la lisibilité des tableaux, les non-réponses sont analysées sur la base des 42 bibliothèques concernées et non sur le total de 142 observations.

Question 20 : Nombre de bornes

Nombre de bornes	Nb. cit.
1 borne	32
2 bornes	7
3 bornes	1
4 bornes	1
5 bornes	0
plus de 5 bornes	1
TOTAL OBS.	42

Question 21 : Automates en fonction

Système en fonction	Nb. cit.
oui	32
non	10
TOTAL OBS.	42

Question 22 : Raisons de la non-fonction

2 : n'a pas été remis en service depuis le changement de SIGB.

43 : très peu utilisé depuis fin 2002, en attente ré-informatisation et changement d'implantation.

79 : en cours d'installation.

109 : retiré des espaces publics pour inadaptation aux opérations de prêt (antivol sous forme de piste magnétique qui devait être recouverte d'une étiquette pour permettre aux lecteurs de passer les portiques sans sonner!).

111 : Problème de compatibilité avec le logiciel Concerto de Bibliomondo.

112 : avait été mis en place dans le cadre de la création du SCD avec manque de personnel. Maintenant que l'équipe est « complète », il n'est plus nécessaire.

113 : retiré des espaces publics suite à des pannes répétées.

114 : retiré des espaces publics car non utilisé par le personnel et les usagers.

129 : retiré des espaces publics il y a 4 ans car rejet total du personnel de l'établissement.

133 : appareil à usage des enseignants-chercheurs (3e étage de la BU).

Question 23 : Fournisseur

3M: bibliothèques 2, 3, 43, 44, 45, 46, 47, 79, 80, 82, 83, 96, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 125, 126, 128, 129, 133, 134, 135., soit un total de 38 bibliothèques.

Checkpoint : bibliothèque 34 (BM de Maizières-lès-Metz)

Cybernétix : bibliothèque 124 (BMVR de Marseille)

Axiell : bibliothèque 130 (BM de Fresnes)

Noviloire/Sermme : bibliothèque 109 (BM de Roanne)

Question 25 : Identification des documents

Identification des documents	Nb. cit.
Non réponse	4
les étiquettes RFID	4
les codes à barre	34
le système OCR	0
TOTAL OBS.	42

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples.

Question 26 : Antivol des documents imprimés

Antivol	Nb. cit.
Non réponse	7
étiquette RFID	1
antivol magnétique intégré sur la puce RFID	1
antivol magnétique	33
TOTAL OBS.	42

Question 27 : Antivol des documents audiovisuels

antivol audiovisuels	Nb. cit.
Non réponse	13
étiquette RFID	0
antivol magnétique intégré sur la puce RFID	0
antivol magnétique	20
antivol magnétique intégré dans un surboîtier	3
pas de fonds audiovisuel	5
pas d'antivol du fonds audiovisuel	1
TOTAL OBS.	42

Question 28 : Automate et VHS/ cassette audio

Automate et VHS	Nb. cit.
Non réponse	11
oui	5
non	22
pas de fonds audiovisuel	4
TOTAL OBS.	42

Question 29 : Automate et CD, CD-ROM et DVD

Automates et CD/DVD	Nb. cit.
Non réponse	11
oui	13
non	14
pas de fonds audiovisuel	4
TOTAL OBS.	42

Tri croisé J : Automate et VHS x Automates et CD / DVD

Automates et CD / DVD	Non	oui	non	pas de fonds	TOTAL
Automates et VHS	réponse			audiovisuel	
Non réponse	11	0	0	0	11
oui	0	5	0	0	5
non	0	8	14	0	22
pas de fonds audiovisuel	0	0	0	4	4
TOTAL	11	13	14	4	42

Question 31 : SIGB et prêt automatisé

L'installation du système de prêt automatisé est intervenue :	Nb. cit.
Non réponse	20
au moment de l'informatisation initiale de la bibliothèque	2
au moment de la ré-informatisation de la bibliothèque (changement ou mise à jour	7
du logiciel de gestion)	
en dehors des phases d'informatisation ou de ré-informatisation	13
TOTAL OBS.	42

Question 32: Influence SIGB sur choix automate

Influence SIGB sur choix automate	Nb. cit.
Non réponse	19
oui	6
non	17
TOTAL OBS.	42

Question 34 : Coût d'investissement

[Quel coût d'investissement a représenté l'installation du système de prêt automatisé en fonction dans votre bibliothèque ? (Séparer: automate, mobilier, interfaçage SIGB, câblage)].

2: automate: 20 465 euros TTC

3: automate: 22 000 euros; interface SIGB: 5 000 euros

34 : automate : 21 787 euros TTC; interface SIGB: accords commerciaux Checkpoint/Opsys

44 : automate : 32 413 euros

45 : automate et interface SIGB : 44 634, 72 euros

46 : automate et interface SIGB : 41 178 euros

47 : automate : 37 405 euros TTC; installation et formation : 3 050 euros

79 : automate : 15 000 euros (ancien modèle 5210)

80 : automate : 33 539 euros

83: automate: 27 723 euros TTC; installation: 1 177 euros TTC; interface SIGB: 6 949 euros TTC

96 : automate : environ 30 500 euros

107: automate : environ 29 000 euros TTC. Interfaçage inclus dans le marché GEAC : 2 700 euros TTC.

 $108: automate: 38\ 000\ euros$

114 : automate : environ 20 000 euros + interfaçage SIGB.

115 : automate : environ 22 900 euros

121 : automate et interface : 25 000 euros environ

124 : automate : 30 996 euros TTC / pièce; mobilier: 2 171,34 euros / pièce

135 : automate : 24 900 euros

[23 non-réponses]

Question 35 : Coût de maintenance

[Quel coût de maintenance (intervention du prestataire, entretien) a représenté le fonctionnement du système de prêt automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque ? (coût moyen annuel)]

```
2 : plus de contrat / coût global installation antivol
```

```
3 : contrat : 2 626 euros TTC / an
```

- 34: aucun
- 43 : pas de maintenance
- 44 : installation trop récente
- 45: 4 000 euros / an
- 46 : contrat : 2 082 euros / an
- 47 : contrat : 2 640 euros / an (sur 5 ans)
- 79 : matériel sous garantie
- 82 : contrat : 3 156 euros / an
- 83 : extension : 5 655 euros TTC
- 107 : contrat : 5 300 euros TTC / an environ
- 121 : contrat : 4 000 euros/an environ
- 124 : maintenance : 9116 euros / an (pour l'ensemble des automates de prêt et de retour).
- 125 : contrat global
- 135 : contrat : 2 300 euros / an
- [26 non-réponses]

Question 36 : Coût en personnel

[Quel coût en personnel (ex : traitement annuel d'un agent x 0,2 ETP...) a représenté le fonctionnement du système de prêt automatisé depuis son installation dans votre bibliothèque ? (coût moyen annuel)]

- 2 : pas de réponse
- 3 : quelques demi-journées par an
- 34 : difficile à quantifier
- 43:1 ETP mensuel en 1999, 0 depuis.
- 44 : installation trop récente
- 45 : maintenance minime (démarrer et arrêter l'appareil, statistiques mensuelles, pannes); formation du personnel.
- 46: aucun
- 47 : installation trop récente
- 79 : 10 jours de conservateur pour l'installation
- 80 : pas de réponse
- 82 : pas de réponse
- 83: 0,1 ETP de magasinier
- 124 : 5 245 € TTC (informaticien : 1664 €; formation service info : 253 €; formation du personnel).
- 125 : très difficile à évaluer
- 134 : intervention fréquente du personnel pour débloquer l'appareil
- [29 non-réponses]

Question 37: Responsables

[Les agents affectés à la gestion du système de prêt automatisé sont]

Les agents affectés à la gestion du système de prêt automatisé sont	Nb. cit.
Non réponse	16
service informatique de la tutelle	2
service informatique de la bibliothèque	13
cadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion du système informatique	4
cadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion des services d'accueil au public	8
autre	10
TOTAL OBS.	42

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

Question 38 : Responsables_AUTRE

[Si 'autre', précisez :]

45 : agents du patrimoine (C)

80 : magasinier en chef

83 : magasinier (pour la gestion au quotidien);

102 : tous les agents potentiellement

105 : Responsable secteur adultes, car situé au RDC et englobant la banque de prêt centralisée

115 : Conservateur responsable de la section

121: tous les agents potentiellement

125 : automate dédié au service discothèque-vidéothèque : tous les agents de ce service.

135 : conservateur adjoint

Question 39 : Modalités de circulation des documents

Circulation	Nb. cit.
Non réponse	9
prêt et retour centralisé	20
prêt centralisé/ retour décentralisé	4
prêt et retour décentralisé	8
prêt décentralisé/retour centralisé	1
TOTAL OBS.	42

Question 40 : Organisation thématique

[Le gestion du prêt-retour est-elle assurée par un service autonome, distinct des services documentaires ?]

Organisation thématique	Nb. cit.
Non réponse	17
oui	5
non	20
TOTAL OBS.	42

Question 41: Localisation des automates1

Localisation des automates	Nb. cit.
Non réponse	9
dans la zone d'accueil (hall), à proximité de la banque de prêt principale uniquement	25
en zone d'accueil et dans les sections documentaires	2
dans les sections documentaires uniquement	6
TOTAL OBS.	42

Question 42 : Initiation des usagers

Présentation	Nb. cit.
Non réponse	10
oui	27
non	5
TOTAL OBS.	42

Question 43 : Initiation des usagers / Modalités

- 3 : 1 journée de démonstration par le fournisseur.
- 34 : démonstration.
- 43: formation 3M (2 x 4 jours).
- 44 : 2 journées d'animation 3M; intervention ponctuelle des agents du service accueil.
- 45 : 1 journée de démonstration par le fournisseur; intervention ponctuelle du personnel pendant les heures de pointe.
- 46 : 1 journée de démonstration en présence du fournisseur avec support de communication (stylos, signets, bonbons, affiches).
- 47 : 1 journée de démonstration.
- 80 : 3 journées de sensibilisation organisées chaque année par 3M.
- 82 : 1 demi-journée d'animation par le fournisseur.
- 83 : 1 journée de démonstration par le fournisseur (très mal faite); formation des usagers pendant 15 jours par le personnel.
- 96, 100, 102, 104, 105, 106, 108, 110, 114, 115, 121, 126, 135 : démonstration par le fournisseur
- 117 : démonstration par le fournisseur; affiches; incitation à l'usage des automates par les personnel.
- 124 : 1 agent à temps complet le premier mois (ouverture site central).
- 125 : démonstration individuelle.
- 128 : fait partie des attributions d'un médiateur NTIC (emploi-jeune).

Question 44 : Initiation du personnel

Présentation1	Nb. cit.
Non réponse	13
oui	28
non	1
TOTAL OBS.	42

Question 45 : Initiation du personnel / Modalités

- 3 : formation des administrateurs par le fournisseur.
- 43: 2h de formation 3M.
- 44 : Formation 3M (sessions de 30 à 45 mn par groupe de 10 à 15 personnes).
- 46 : 1 demi-journée de formation avec le fournisseur; 2 jours d'accompagnement avec 3M pour le lancement.
- 47 : formation 3M (1 journée avant démarrage).
- 80 : en interne.
- 83 : en interne : formation de tout le personnel par le conservateur chargé du service public.
- 2, 34, 79, 96, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 114, 115, 117, 121, 126, 130, 135 : démonstration par le fournisseur1.
- 124 : 2 sessions de formation organisées par le service informatique.
- 125 : tests et prise en main.
- 128 : formation par le fournisseur et un agent médiateur NTIC (emploi-jeune).

Question 46 : Agents chargés de l'initiation des usagers

Les agents chargés de l'initiation des usagers sont :	Nb. cit.
Non réponse	13
service informatique de la tutelle	0
service informatique de la bibliothèque	2
cadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion du système informatique	3
cadres filière culturelle (A,B), chargés de la gestion des services d'accueil au public	5
autre	25
TOTAL OBS.	42

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

Question 47 : Agents chargés de l'initiation des usagers_AUTRE

- 2 : agents de l'accueil (C).
- 34 : Tous les agents potentiellement (personnel réduit et polyvalent).
- 43, 96, 102, 104, 121: Tous les agents potentiellement.
- 44, 107, 110 : agents de l'accueil (C).
- 45, 124 : agents du patrimoine (C).
- 80:3M.
- 83, 115, 117, 135: magasiniers.

100 : un agent (C) aux heures de pointe (samedi).

105 : agents de l'accueil et agents du secteur adultes.

106 : tous les agents qui se trouvent au poste de gestion des réservations, à proximité.

108 : cadre présent à l'accueil.

125 : tous les agents du service discothèque/vidéothèque.

128 : médiateur NTIC emploi-jeune.

Question 48: Impact usagers

[Avez-vous évalué l'impact de cet équipement de prêt automatisé auprès des usagers ?]

Impact usagers	Nb. cit.
Non réponse	13
oui	18
non	11
TOTAL OBS.	42

Question 49 :Profil des utilisateurs

[Si oui, comment caractériseriez-vous le profil des utilisateurs d'automates ?]

3 : étudiants ouverts aux nouvelles technologies ; étudiants pressés et autonomes.

34 : public jeune, jeunes adultes ; les personnes âgées commencent à s'y intéresser.

43 : jeunes adultes 18-30 ans, empruntant exclusivement des imprimés, le samedi surtout.

82 : usagers rétifs à tout contact avec le personnel au prêt.

83 : Usagers pressés, bons utilisateurs de la BU (pas les DEUG).

102 : enfants, 40-50 ans et personnes âgées.

103: enfants.

107: public jeune 18-25 ans.

108 : jeunes, enfants, usagers réguliers.

121 : public assez large (pas spécifiquement les enfants ou les étudiants) et plutôt des personnes âgées.

124 : public ciblé 18-34 ans, professions intellectuelles supérieures ou étudiants.

125 : personnes familiarisées déjà avec d'autres bornes automatisées; curieux de tous âges et gens pressés.

128 : usagers habituels et avertis des bibliothèques publiques.

Question 50 : Impact personnel

[Avez-vous évalué l'impact de cet équipement de prêt automatisé auprès du personnel ?]

Impact personnel	Nb. cit.
Non réponse	14
oui	21
non	7
TOTAL OBS.	42

Question 51 : Réduction du temps consacré au prêt

[Si oui, l'implantation d'un système de prêt automatisé a-t-il permis de réduire le temps consacré au prêt par le personnel ?]

Temps consacré au prêt	Nb. cit.
Non réponse	22
oui	10
non	10
TOTAL OBS.	42

Question 52 : Taux de prêt automatisé

Taux prêt automatisé	Nb. cit.
Non réponse	15
moins de 5 %	7
5 à 10 %	5
10 à 15 %	3
15 à 20 %	3
20 à 25 %	3
25 à 30 %	3
plus de 30 %	3
TOTAL OBS.	42

Question 53 : Taux de prêt automatisé et objectif

[Ce chiffre correspond-il à votre objectif initial ?]

Taux / objectif	Nb. cit.
Non réponse	17
oui	5
non	14
pas d'objectif initial	6
TOTAL OBS.	42

Question 55: Raisons

[Si le taux de prêt automatisé ne correspond pas à votre objectif, à quelles raisons attribuez-vous ce résultat ? (3 réponses possibles à ordonner par ordre décroissant)]

Raisons	Nb. cit.	Nb. cit.	Nb. cit.	Nb. cit.
	(rang 1)	(rang 2)	(rang 3)	(somme)
Non réponse	127	5	3	127
non-adhésion des usagers	4	1	3	8
manque de participation du personnel	0	3	1	4
ergonomie limitée des automates	5	1	2	8
mauvaise signalétique des zones de prêt automatisé	2	0	0	2
localisation inadéquate des automates	0	3	0	3
fiabilité limitée des automates	0	1	1	2
le système automatisé ne gère pas tous les types de documents, notamment audiovisuels	2	1	0	3
phénomène de file d'attente limité	1	0	0	1
décision imposée par la direction	1	0	0	1
TOTAL OBS.	42	42	42	42

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

Question 56 : Améliorations à apporter

[Si le taux de prêt automatisé ne correspond pas à votre objectif, comment comptez-vous développer l'utilisation des bornes de prêt automatisé par les usagers ?]

- 43 : en repositionnant l'automate sur une banque de prêt et en évoluant vers un prêt centralisé.
- 45 : passage complet à la RFID devrait faciliter l'utilisation.
- 80 : meilleure signalétique et meilleure implantation (mais problème de la configuration des locaux).
- 82 : pas de développement prévu car 2 magasiniers supplémentaires au prêt répondent bien plus efficacement.
- 83 : rapprocher l'automate de la banque de prêt pour inciter les usagers faisant la queue à l'utiliser.
- 107 : faire plus d'animation autour des automates, améliorer la signalétique.
- 110 : refaire une formation pour le personnel et relancer les animations autour de l'automate qui a été intégré dans la bibliothèque en dehors de tout événement (ouverture, ré-informatisation).
- 115 : ponctuellement les magasiniers vont accompagner les usagers.
- 116 : installation de la borne de prêt dans une nouvelle salle qui va être ouverte en 2006.
- 117 : refaire des campagnes d'incitations à l'usage.
- 124 : réorganisation du plateau où sont implantés les automates, amélioration de la signalétique.
- 130 : motiver le personnel en le recentrant sur l'accueil; revoir l'habillage des bornes; présenter les automates aux usagers.
- 135 : faire plus d'animation autour des automates.

Question 57 : Prêt automatisé et amplitude horaire

L'implantation d'un système de prêt automatisé a-t-il permis :	Nb. cit.
Non réponse	36
l'augmentation de l'amplitude horaire	2
le maintien de l'amplitude horaire (augmentation de la fréquentation, 35 h)	4
TOTAL OBS.	42

Question 58 : Amplitude horaire1

[Si l'amplitude horaire a pu être augmentée, de combien d'heures ?]

34:1h30

128: 3h (on peut faire mieux)

III-Etat de l'équipement en automates de retour

Question 59 : Equipement en automates de retour

Equipement en automates de retour	Nb. cit.	Fréq.
oui	2	1,4 %
non	140	98,6 %
TOTAL OBS.	142	100%

Tri croisé K : Type d'établissement x Equipement automates de retour

Equipement en automates de retour	oui	non	TOTAL
Type d'établissement			
BM	1	69	70
BDP	0	16	16
Bibliothèque ou service documentaire d'établissements de	1	53	54
l'enseignement supérieur			
Bibliothèque municipale et universitaire	0	2	2
TOTAL	2	140	142

Droits d'auteur réservés.

Tri croisé L : Nombre d'inscrits actifs x Equipement en automates de retour

Equipement en automates de retour	oui	non	TOTAL
Nombre d'inscrits			
Non réponse	0	21	21
0-5000	0	19	19
5000-10000	1	34	35
10000-20000	0	52	52
20000-50000	1	12	13
50000-100000	0	1	1
plus de 100000	0	1	1
TOTAL	2	140	142

Tri croisé M : Nombre de prêts par an x Equipement en automates de retour

Equipement en automates de retour	oui	non	TOTAL
Nombre de prêts			
Non réponse	0	25	25
moins de 100000	1	25	26
100000-200000	0	23	23
200000-300000	0	26	26
300000-400000	0	11	11
400000-500000	0	7	7
500000-1000000	0	17	17
plus de 1000000	1	6	7
TOTAL	2	140	142

Question 60 : Equipement futur en automates de retour

Equipement futur en automates de retour	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	6,3 %
oui	10	7,0 %
non	123	86,6 %
TOTAL OBS.	142	100 %

Tri croisé N : Type d'établissement x Equipement futur en automates de retour

Equipement futur en automates retour	Non	oui	non	T
Type d'établissement	réponse			
BM	6	6	58	70
BDP	1	0	15	16
Bibliothèque ou service documentaire d' établissements de l'enseignement supérieur	1	4	49	54
Bibliothèque municipale et universitaire	1	0	1	2
TOTAL	9	10	123	142

Tri croisé O : Nombre d'inscrits actifs x Equipement futur en automates de retour

Equipement futur en automates de retour	Non	oui	non	TOTAL
Nombre d'inscrits actifs	réponse			
Non réponse	1	1	19	21
0-5000	1	2	16	19
5000-10000	3	4	28	35
10000-20000	0	2	50	52
20000-50000	4	0	9	13
50000-100000	0	0	1	1
plus de 100000	0	1	0	1
TOTAL	9	10	123	142

Question 61 : Raisons non-équipement

Raisons non-équipement	Nb. cit. (somme)*	Fréq.
Non réponse	87	61,3 %
ne vous paraît pas adapté à	28	19,7%
l'organisation et à la taille de		
votre établissement		
ne vous paraît pas adapté à	3	2,1%
votre système d'identification		
et d'antivol des documents		
ne vous paraît pas adapté à la	17	12%
politique de retour de		
l'établissement (vérification de		
l'état des documents)		
ne vous paraît pas fiable	7	4,9%
a été rejeté pour raisons	8	5,6 %
budgétaires		
ne vous paraît pas justifié dans	0	0,0%
les bibliothèques en général		
est encore à l'étude	3	2,1%
serait envisageable seulement	3	2,1%
à long terme dans le cadre d'un		
réaménagement.		
TOTAL OBS.	142	

^{*} Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme. Ici n'a été conservée que la somme car l'ordre des réponses n'apportait pas d'éléments supplémentaires.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

1-Bibliothèques ayant un projet d'équipement (base : 10 bibliothèques, cf. Question 60)

Les résultats suivants concernent uniquement les bibliothèques ayant un projet d'équipement en automates de retour.

Question 62 : Modalités retour automatisé

Modalités retour automatisé	Nb. cit.
Non réponse	5
une fonctionnalité déjà intégrée à un automate de prêt	3
un appareil spécifique distinct d'un automate de prêt	1
une solution mixte fonctionnalité automate de prêt / borne spécifique de retour	1
TOTAL OBS.	10

2-Bibliothèques équipées (base : 2 bibliothèques, cf. Question 59)

Les résultats suivants concernent uniquement les bibliothèques équipées en automates de retour.

Question 68 : Modalités retour automatisé1

Modalités retour automatisé1	Nb. cit.
une fonctionnalité déjà intégrée à un automate de prêt	1
un appareil spécifique distinct d'un automate de prêt	1
TOTAL OBS.	2

Annexe 4 : Liste des établissements équipés ou ayant un projet d'équipement en automates de prêt et de retour

Liste des bibliothèques équipées en automates

1-Bibliothèques équipées en automates de prêt (42)

N°	Nom	Bornes	Fournisseur	Achat	En fonction
121	Melun	2	3M	2004	oui
124	Marseille	7	Cybernétix	2004	oui
125	Villeurbanne	1	3M	2001	oui
126	Lyon 3 (SCD)	4	3M	1996-2003	oui
128	Niort	2	3M	2001	oui
129	Metz (SCD)	1	3M	av 2000	retiré des espaces publics [sous-utilisé suite à rejet du personnel]
130	Fresnes	2	Axiell	2001	oui
133	Rouen (SCD)	1	3M	NC	à usage des enseignants chercheurs uniquement
134	INP Nancy	1	3M	av 2000	oui
135	Montpellier 1	1	3M	2004	oui
120	Lyon 2 (SCD)	1	3M	2004	oui
118	Aix-Marseille 3	1	3M	2003	oui
	(SCD)				
117	Le Mans (SCD)	1	3M	2002	oui
116	Corte (SCD)	1	3M	2003	oui
115	Dijon (SCD)	1	3M	av 2000	oui
114	Amiens (SCD)	1	3M	av 2000	retiré des espaces publics [sous-utilisé]
113	Angers (SCD)	1	3M	2001	retiré des espaces publics [dysfonctionnement]
112	Brest (SCD)	1	3M	av 2000	retiré des espaces publics [sous-utilisé]
111	Nice	1	3M	2002	retiré des espaces publics [en attente mise à jour SIGB]
110	Blois	1	3M	NC	oui

Roanne	2	Noviloire	av 2000	retiré des espaces publics
		Sermme		[dysfonctionnement]
Cholet	1	3M	2003	oui
Troyes	2	3M	2002	oui
Toulouse	3	3M	2004	oui
Clermont-	1	3M	2001	oui
Ferrand				
Quimper	1	3M	2000	oui
Bagnolet	1	3M	2002	oui
Chatenay-	1	3M	2003	oui
Malabry				
Reims	1	3M	NC	oui
Narbonne	1	3M	2004	oui
Lille 3 (SCD)	1	3M	2004	oui
Orléans (SCD)	1	3M	av 2000	oui
Toulouse 1	1	3M	2000	oui
(SCD)				
Lyon 1 (SCD)	1	3M	2004	en cours d'installation
Valence (BMU)	1	3M	2004	oui
Boulogne-	1	3M	2003	oui
Billancourt				
Orléans	1	3M	2003	oui
Montpellier	2	3M	2004	oui
Thonon-les-	1	3M	av 2000	[en attente changement de
Bains				version SIGB]
Maizières-lès-	1	Checkpoint	2003	oui
Metz				
Grenoble (SCD)	1	3M	2000	oui
Nantes (BU	1	3M	av 2000	[en attente changement de
LSH]				SIGB]
	Cholet Troyes Toulouse Clermont- Ferrand Quimper Bagnolet Chatenay- Malabry Reims Narbonne Lille 3 (SCD) Orléans (SCD) Toulouse 1 (SCD) Lyon 1 (SCD) Valence (BMU) Boulogne- Billancourt Orléans Montpellier Thonon-les- Bains Maizières-lès- Metz Grenoble (SCD) Nantes (BU	Cholet 1 Troyes 2 Toulouse 3 Clermont- Ferrand 1 Bagnolet 1 Chatenay- Malabry 1 Narbonne 1 Lille 3 (SCD) 1 Orléans (SCD) 1 Toulouse 1 1 (SCD) Lyon 1 (SCD) 1 Valence (BMU) 1 Boulogne- Billancourt Orléans 1 Montpellier 2 Thonon-les- Bains 1 Metz Grenoble (SCD) 1 Nantes (BU 1	Cholet 1 3M Troyes 2 3M Toulouse 3 3M Clermont- 1 3M Ferrand 3M 3M Quimper 1 3M Bagnolet 1 3M Chatenay- 1 3M Malabry 3M 3M Reims 1 3M Narbonne 1 3M Lille 3 (SCD) 1 3M Orléans (SCD) 1 3M Yalence (BMU) 1 3M Valence (BMU) 1 3M Boulogne- 1 3M Billancourt 3M 3M Orléans 1 3M Montpellier 2 3M Thonon-les- 1 3M Bains 1 Checkpoint Metz 6 3M Grenoble (SCD) 1 3M	Cholet 1 3M 2003 Troyes 2 3M 2002 Toulouse 3 3M 2004 Clermont-Ferrand 1 3M 2001 Perrand 2000 3M 2000 Bagnolet 1 3M 2002 Chatenay-Malabry 1 3M 2003 Reims 1 3M NC Narbonne 1 3M 2004 Lille 3 (SCD) 1 3M 2004 Orléans (SCD) 1 3M 2000 SCD) 1 3M 2000 Lyon 1 (SCD) 1 3M 2004 Valence (BMU) 1 3M 2003 Boulogne-Billancourt 1 3M 2003 Montpellier 2 3M 2004 Thonon-les-Bains 1 3M 2004 Maizières-lès-Metz 1 Checkpoint 2003 Maizières-lès-Metz 1

2-Bibliothèques équipées en automates de retour (2)

N°	Nom	Borne	Fournisseur	Achat	En fonction
117	Le Mans (SCD)	Option retour d'une borne de prêt	3M	2002	oui
124	Marseille	1	Cybernétix	2005	en cours d'installation

Liste des bibliothèques ayant un projet d'équipement en automates

1-Bibliothèques ayant un projet d'équipement en automates de prêt (27)

N°	Nom	Bornes	Fournisseur	Date	Contexte	
120	Lyon 2 (SCD)	1	3M	2006	nouvelle construction	
127	Evry (SCD)	1	3M	NC	réorganisation prêt-retour	
131	Rennes 1 (SCD)	1	NC	2008	changement identification	
					/ antivol des documents	
132	BDP de la Drôme	NC	NC	2008	nouvelle construction	
137	Gradignan	NC	NC	NC	nouvelle construction	
138	Mâcon	2	NC	2007	nouvelle construction	
139	Antibes	NC	NC	2005	nouvelle construction	
140	Vannes	2	NC	2007	changement identification	
					/ antivol des documents	
141	Vandoeuvre-lès-	NC	NC	NC	NC	
	Nancy					
112	Brest (SCD)	2	NC	2009	nouvelle construction	
109	Roanne	1	3M	2006	réorganisation du prêt-	
					retour	
105	Clermont-Ferrand	NC	NC	2009	nouvelle construction	
104	Quimper	4	NC	2007	nouvelle construction	
98	Asnières	1	Axiell	2008	nouvelle construction	
97	Beziers	NC	NC	NC	nouvelle construction	
95	Le Mans	1	3M	2005	réorganisation du prêt-	
					retour	
94	Ville de Paris	+ de 5	NC	2007	nouvelle construction	
		bornes				
93	INSA Lyon	1	NC	2007	changement identification	
					/ antivol documents	
92	Pau	4	Ident/Tagsys	2008	nouvelle construction	
91	Bordeaux	NC	NC	NC	réorganisation prêt-retour	
90	Reims (SCD)	1	3M	2006	nouvelle construction	

89	Rennes	NC	NC	2005	nouvelle construction
88	Clamart	2	NC	2006	nouvelle construction
87	Houilles	NC	NC	2007	nouvelle construction
86	Antilles-Guyane	2	3M	2006	réinformatisation
	(SCD)				
85	Deauville	2	NC	2008	nouvelle construction
84	Chambéry	1	3M	2005	réorganisation prêt-retour

2-Bibliothèques ayant un projet d'équipement en automates de retour (10)

N°	Nom	Bornes	Fournisseur	Date	Accès
127	Evry (SCD)	option retour d'un	Voir liste projet d'équipeme		ement en
		automate de prêt	automate de prêt		
131	Rennes 1 (SCD)	option retour d'un			
		automate de prêt			
139	Antibes	option retour d'un			
		automate de prêt			
141	Vandoeuvre-lès-	NC			
	Nancy				
94	Paris	au moins 2	NC	2007	extérieur
93	INSA Lyon	1	NC	2007	extérieur
		+ 1 option retour			
		d'un automate de			
		prêt			
88	Clamart	option retour d'un	Noir liste des bibliothèque		que ayant
		automate de prêt	un projet d'équipemen		nent en
87	Houilles	option retour d'un	automate de prêt.		
		automate de prêt			
86	Antilles-Guyane	option retour d'un			
	(SCD)	automate de prêt			
85	Deauville	option retour d'un			
		automate de prêt			